

BULLETIN DE LIAISON DE L'AIACE SECTION BELGIQUE

Apropos



JUILLET • AOÛT • SEPTEMBRE 2023 | 103



L'Europe au défi de l'eau



LA RÉDACTRICE EN CHEF | MONIQUE THÉÂTRE

Née à Bruxelles. Entre à la Commission en 1981 au SCIC, ensuite DG II, puis DG XXII. En 1991, détachée de la DG Administration pour diriger le secrétariat international de l'AIACE. S'occupe notamment de la rédaction de « Vox ». En 2004, réintègre l'administration au sein des services sociaux, en charge des pensionnés. Devient ensuite chef du nouveau secteur « Support social et Relations avec les anciens ». Lance l'Info Senior et l'Initiative Active senior (valorisation de l'expertise). Pensionnée depuis 2018. Membre du Conseil d'administration de la section Belgique depuis mars 2020. Aime le piano, les soirées entre amis et la Lettonie, terre natale de sa mère.



JÜRGEN ERDMENGER

Né à Hambourg. Juriste, d'abord fonctionnaire fédéral allemand. Intègre la Commission européenne en 1973. Directeur à la DG Transport, participation au développement de la politique commune de transport (route, rail, navigation aérienne, navigation maritime et fluviale) en particulier sous les Commissaires Van Miert et Kinnock. Après la pension en 1998, conseiller (questions européennes) d'ONGs dans les domaines de l'éducation, de la santé et de l'agriculture. Participation aux activités de la Chapelle de la Résurrection, de l'Eglise protestante de langue allemande ainsi que de la Société anthroposophique. Aime son épouse, ses filles, l'art, la musique et la poésie.



GABRIELLE CLOTUCHE

Belge, née à Vielsalm. Mathématicienne, ancien directeur général de la sécurité sociale en Belgique. Représente la Belgique à la Commission, au Conseil de l'Europe et à l'OCDE et mène de nombreuses négociations avec la Turquie, le Chili, la Norvège, les Philippines, l'Algérie. Rejoint la Commission en 1997 (DGV), directeur en charge de l'action et de la politique sociale puis, à Eurostat, directeur des statistiques sociales. Détachée à la Confédération européenne des syndicats, adjointe au secrétaire général John Monks. Retraitée depuis 2011. Présidente du Conseil d'administration du Service de santé mentale DIEDA à Molenbeek. Maître de conférence émérite (20 ans) chargée de cours « Politiques sociales en Europe » à l'Institut du travail de l'UCLouvain.



DANIEL GUGGENBÜHL

Originaire de Strasbourg. Études de sciences politiques et de lettres. A fait l'essentiel de sa carrière aux Relations extérieures de la Commission : relations multilatérales, Chine, pays d'Europe centrale et orientale. Président de la Section Belgique de l'AIACE de 2005 à 2008. A lancé l'Écrin dans sa version précédente avec Jean-Bernard Quicheron en 2005. Aime la littérature, la musique et les débats politiques. A écrit plusieurs romans. Contribue aussi au périodique de l'AIACE Allemagne et à celui du Cercle littéraire de l'UE. Aime observer l'entrée de ses petits-enfants dans la vie réelle.



ROBERT COX

Né à Londres. Études en sciences économiques, politiques, langues et civilisations germaniques et slaves à Cambridge et au Collège d'Europe (Bruges). Débute comme journaliste à Londres (The Economist). En 1968, intègre le Groupe du Porte-parole de la Commission, en 1973, le Cabinet Thomson (politique régionale), puis la DG Développement (VIII). Chef de la Représentation de la Commission à Ankara. Rentre en 1983 à Bruxelles comme chef de division à la DG Information (X). A l'éclatement de la guerre civile en Yougoslavie, rejoint la EC Monitoring Mission (ECMM) à Zagreb. En 1993, adjoint du directeur à ECHO. Retraite en 2000. Peint, dessine, écrit, étudie l'histoire et la politique.



JEAN-FRANÇOIS DREVEY

Né à Presles (Val d'Oise). École normale supérieure, agrégation de géographie. Coopérant en Afrique sub-saharienne (Kivu, Côte d'Ivoire), puis au Moyen-Orient. Chargé des fonds structurels européens à la DATAR (Délégation à l'Aménagement du territoire et à l'Action régionale), puis fonctionnaire à la DG REGIO à partir de 1989 (programme de prospective Europe 2000, puis préparation au grand élargissement de 2004). Pensionné depuis 2005, travaille comme expert indépendant sur les problèmes de voisinage. Depuis 2007, tient une chronique européenne dans la revue Futuribles ; a publié plusieurs livres sur des thèmes européens (politique régionale, élargissement de 2004, problème de Chypre).



PHILIPPE LOIR

Né à Paris. Licence en droit et Sciences-Po. Cie pétrolière Algérie Sahara 1958-1962. Entré à Euratom en 1962, administrateur principal en 1967 puis DG Énergie de 1970 à 1984, assistant du DG. En 1985 à la DG Administration chargé des relations avec le personnel statutaire puis avec les Ecoles européennes, simultanément rédacteur en chef du Courrier du personnel de 1986 à 1992. Chef de division à la DG Information, chargé entre autres des visites. Pensionné depuis 1995. Elu au Conseil d'administration de l'AIACE Belgique en 2005, vice-président de 2014 à 2017 et responsable de l'action sociale depuis 2005.



RENAUD DENUIT

Né à Bruxelles en 1950, marié, trois fils. Écrivain : une vingtaine de titres publiés relevant de divers genres littéraires. Docteur en philosophie, outre quelques masters (UCL). Journaliste politique pour la RTBF et la presse écrite (1973-1985). Administrateur à la Commission européenne (1985-2012). Conseiller communal d'Etterbeek (1988-1994). Professeur invité à l'UCL (1997-2012), à l'Université Saint-Louis Bruxelles (2012-2018) et à l'ICHEC-Brussels Management School (2010-2016). Vice-président de l'Association des Écrivains belges (2014-2016). Actuellement : éditorialiste de l'Agence Europe, professeur invité à l'Université de Lille et conférencier pour le Collège Belgique de l'Académie Royale.

SOMMAIRE

HET WOORD VAN DE VOORZITSTER | LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

«Schoonheid zal (uiteindelijk, misschien . . .) de wereld redden»

«La beauté sauvera le monde» (. . . enfin, peut-être)

LE BILLET DE LA RÉDAC' CHEFFE

Un lien et une histoire

VIE DE LA SECTION

Le Conseil d'administration au travail

Bienvenue à nos nouveaux membres !

Welcome to our new members ! Welkom aan onze nieuwe leden !

Journée festive à la Chapelle Musicale Reine Elisabeth 26 mai 2023

Recevoir Apropos en version papier ?

Lancement d'un Club européen | Launching of a European Club

Secrétariat de l'AIACE Section Belgique

Le Cercle des marcheurs du jeu

Les Clubs de la bière et du vin | The Beer and Wine Clubs

EUROPE

Mysteries of Europe's Democracy Mandate

Part 3 : The «Supranational Disappearing Act»

1848, Frankfurter Paulskirche -Deutsche Nationalversammlung-

-Demokratiebewegung in Deutschland und Europa

Migrations : l'Europe et la misère du monde

Europe's economy: sceptical optimism

L'Europe face aux géants américain et chinois

Le Conseil de l'Europe et l'aide à l'Ukraine

Les Nations unies et l'Ukraine

Le destin incertain de l'Arménie

INSTITUTIONS

European Elections 2024: the legacy of the ninth European legislature

In praise of Institutions

La Méthode face à une inflation en dents de scie

Quand cliquer sur un lien pourrait vider votre compte bancaire

«Running for Europe», les pensionnés ont répondu présents !

SOCIÉTÉ

L'Europe au défi de l'eau

Notre monde naturel est en danger

Le socle européen des droits sociaux

La Région de Bruxelles-capitale,

deuxième prix des capitales européennes de l'inclusion

Defending the rights of adults in need of protection

Le Babbelkot, lieu d'accueil et de lien social

Les Mémoires de Michel Carpentier

The formal prerequisites for a federal European Political Union (EPU)

CULTURE

Art nouveau Brussels 2023

Europe's heritage sites

La nation européenne de Bernard Guetta

Vie, vieillesse et mort d'une femme du peuple de Didier Eribon

TRIBUNE LIBRE

1979, the first European Elections - my rainy baptism of fire!

Rue de Strasbourg, rue de Bruxelles - Capitales une petite heure

PORTRAIT

Paul Collowald a 100 ans

IN MEMORIAM

Ian Collison (1936-2023) - Un sourire à toute épreuve s'en est allé

Eduard Brackeniers (1931-2023)

NOUS ONT QUITTÉS

Raffaella Longoni	4
	4
	5
	5
Monique Théâtre	5
	6
Félix Geradon	6
	8
	8
	9
	10
	10
	10
Claudine Pierre, Jean-Yves Ledune	11
Alan Hick	11
	12
	12
David Heilbron Price	12
	14
Jürgen Erdmenger	14
Jean-Guy Giraud	16
Robert Cox	18
Daniel Guggenbühl	21
Jean-Pierre Dubois	22
Daniel Guggenbühl	24
Jean-François Drevet	26
	28
Giancarlo Vilella	28
Robert Cox	30
Félix Geradon	32
PMO	34
Monique Théâtre	36
	38
Jean-François Hulot	38
Nathalie Vercruyse	40
Gabrielle Clotuche	42
	44
Monique Théâtre	44
Patrizio Fiorilli	45
Bruno Ugucconi	46
Alain Servantie	47
Christos Mavrakos	47
	48
Miriam Tessens	48
Patrizio Fiorilli	50
Daniel Guggenbühl	52
Perrine Le Maignan	53
	54
Alan Hick	54
Ambroise Perrin	56
	58
Philippe Loir	58
	59
Raffaella Longoni	59
	59
	60



16



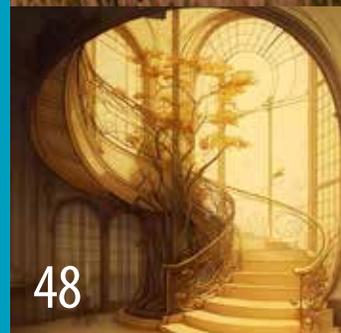
21



35



40



48



58

« **Schoonheid zal (uiteindelijk, misschien...) de wereld redden** »

Dit 'woord van de voorzitter' is een verkorte versie van mijn kleine toespraak in de Muziekkapel Koningin Elisabeth, uitgesproken afgelopen 26 mei ter gelegenheid van onze concertmaaltijd.

De uitspraak die u hier in de titel vindt, legt Fedor Dostojevski in de mond van de hoofdpersoon in zijn meesterwerk 'De idioot': prins Mischkin. Laatstgenoemde wordt zo gezien omdat hij vol invoelingsvermogen en onschuldig is, dusdanig dat zijn omgeving hem als lachwekkend beschouwt.

Ik wil hier niet verder gaan over Dostojevski, maar wel over 'de kracht van schoonheid', het begrip dat niet los te zien is van positieve waarden zoals waarheid, wijsheid, gerechtigheid, eerdigheid... En het is niet zonder grond dat men spreekt van een 'mooi gebaar' of van een 'fijne persoon', hetgeen niets met het fysieke aspect te maken heeft. Hier ik niets anders dan de zin van prins Mischkin gebruiken, zonder in te gaan op ethische of religieuze overwegingen die Dostojevski in zijn roman gemotiveerd hebben, daar zij immers in mijn 'Woord' inadekwaat en naast die kwestie zouden zijn.

Ik doel op die gelukkig onlosmakelijke band tussen de schoonheid van kunst - en van muziek in het bijzonder - met het begrip van het 'goede'. Want de schoonheid van

muziek lijkt, nog los van het metafysische 'gezondheid' van Dostojevski, een vorm van overstijging van de meest sombere zijden van de menselijke geaardheid te zijn.

In deze dagen waarin barbarij en machtsuitspattingen tot treurig stemmende successen schijnen te leiden, bieden jeugd en kunst - en muziek in het bijzonder - een vleug aan hoop. Ik bezag deze jonge kunstenaars die ons vol hartstocht voorspeelden, en bedacht mij dat zij ten opzichte van de wereld een dubbele verantwoordelijkheid hebben: die van hun jeugd en die van hun artistiek talent, en in dit geval het muzikale. En zowel als jongeren en als artiesten kunnen zij - althans een heel klein beetje - de wereld redden door als overbrengers van de schoonheid van 'hun' muziek te dienen. Muzikaal talent is niet aan iedereen gegeven. Zouden zij zich ervan bewust zijn geweest, deze jonge kunstenaars, dat het publiek van AIACE België hen op 26 mei heeft aangehoord en bewonderd, en dat hun talent het hen mogelijk zal maken momenten van waarachtig geluk te realiseren? Wij, de oudgedienden van de EU, kunnen er hun alleen maar dankbaar voor zijn dat zij, misschien zonder dit te weten, deze geweldige dubbele uitdaging op zich nemen.

Met de Muziekkapel als een door Koningin Elisabeth ingesteld 'wonder', die openstaat voor de ganse wereld, verlaat ik Europa



© AIACE.BE

om een grote Chinese dichter, schrijver, kalligraaf en vertaler te citeren, en daarna een groot Japans filosoof aan te halen. Eerstgenoemde is François Cheng, die al vele jaren in Frankrijk woont en « Vijf meditatie over schoonheid » heeft geschreven. Volgens hem kan er eenvoudigweg geen begrip 'schoonheid' bestaan zonder enig notie van ethiek. En de tweede is de grote Japanse wijsgeer Nishida Kitaro, overleden in juni 1945, die stellig is: « er bestaat een diepgaande kwalitatieve band tussen kunst en moraal ».

Kortom, de schoonheid van kunst - en van muziek in het bijzonder - zal de wereld misschien niet redden, maar begiftigt ons naar het hogere te verlangen, zonder het welk de wereld ongetwijfeld verloren zou zijn.

Raffaella Longoni
Vertaling: Jaap Geenen

Éditeur responsable

Raffaella Longoni

Rédactrice en chef

Monique Théâtre
monique.theatre@gmail.com

Comité de rédaction

Gabrielle Clotuche
Robert Cox
Renaud Denuit
Jean-François Drevet
Jürgen Erdmenger

Daniel Guggenbühl

Philippe Loir

Designer graphique

Frédérique Guiot

Impression et expédition

OIB - Commission européenne

Dépôt Bibliothèque Royale de Belgique

ISSN 1783 - 5410
Les textes n'engagent que leurs auteurs et non l'AIACE ni la Commission européenne

Association Internationale des Anciens de l'Union européenne Section Belgique

VM-18 03/58 • B-1049 Bruxelles
Tél: +32(0)2 295 38 42

E-mail: aiace-be@ec.europa.eu
www.aiace-be.eu

IBAN: BE68 2100 3777 0034

BIC: GEBABEBB

N° d'entreprise: 0450733759

« La beauté sauvera le monde » (... enfin, peut-être)

Ce « Mot de la présidente » est un extrait de mon bref discours à La Chapelle Musicale Reine Elisabeth, prononcé le 26 mai dernier lors de notre repas-concert.

La maxime qui est reprise dans le titre, le grand Fiodor Dostoïevski la confie au protagoniste de son roman-chef d'œuvre « L'Idiot » : le prince Michkine. Ce dernier est considéré comme tel car il est plein d'empathie et d'innocence, au point que son entourage le considère comme risible.

Je ne vais pas vous parler de Dostoïevski mais du « pouvoir de la beauté », de ce concept qui est indissociable de valeurs positives comme la vérité, la sagesse, la justice, l'honnêteté ... Ce n'est pas sans raison si on parle d'un « beau » geste ou d'une « belle » personne, ce qui n'a rien à voir avec son aspect physique. Ici, je ne fais qu'emprunter la phrase du prince Michkine, l'Idiot, sans entrer dans les considérations éthiques et religieuses qui ont motivé Dostoïevski dans son roman, car elles seraient dans mon « Mot » inadéquates et hors sujet.

Ce que je veux exprimer, c'est le lien heureusement inextricable entre la beauté de l'art - et de la musique en particulier - et le concept de « bien ». En effet, abstraction faite du concept métaphysique de « salut » de Dostoïevski, la beauté de la musique apparaît comme une forme d'affranchissement des côtés les plus sombres de la nature humaine.

En ces moments où la barbarie et les délires de puissances semblent remporter des succès désolants, la jeunesse et l'art - et la musique en particulier - constituent une

leur d'espoir. Je regardais ces jeunes artistes qui jouaient avec passion devant nous et je pensais qu'ils ont vis-à-vis du monde une double responsabilité : celle de la jeunesse et celle du talent artistique, musical en l'occurrence. Et, en tant que jeunes et musiciens, ils pourront - un tout petit peu au moins - sauver le monde en étant les messagers de la beauté de « leur » musique. Le talent musical n'est pas donné à tout le monde. Sont-ils conscients, ces jeunes artistes que le public de l'AIACE Belgique a écoutés et admirés le 26 mai dernier, que leur talent leur permettra d'apporter de vrais moments de bonheur ? Nous, les Anciens de l'UE, nous ne pouvons que les remercier d'accepter - peut-être à leur insu - ce magnifique, double défi.

La Chapelle musicale étant une « Merveille » fondée par la Reine Elisabeth et ouverte au monde entier, je vais « sortir » de l'Europe et citer un grand poète, écrivain, calligraphe et traducteur Chinois et un grand philosophe Japonais. Le premier est François Cheng, qui vit en France depuis de longues années, et a écrit « Cinq méditations sur la beauté ». C'est simple, selon lui il n'y a pas de concept de beauté qui soit indépendant de tout concept éthique. Le deuxième est le grand philosophe japonais Nishida Kitaro, décédé en juin 1945, qui affirme - je cite - « Il existe un lien qualitatif profond entre l'art et la morale ».

Voilà, la beauté de l'art - et de la musique en particulier - ne sauvera peut-être pas le monde, mais elle nous fait don de ce désir de mieux, sans lequel le monde serait décidément perdu.

Raffaella Longoni

Un lien et une histoire

par Monique Théâtre



© AIACE.BE

Un magazine, c'est un lien. Un lien de confiance qui se tisse au fil du temps entre les rédacteurs et les lecteurs. C'est une histoire aussi. Pour Apropos, c'est une histoire commune qui nous réunit, celle de la construction européenne à laquelle nous avons participé et en laquelle nous avons cru. Que notre conviction soit restée solidement ancrée en nous ou qu'elle ait été quelque peu érodée, l'histoire de l'Europe se poursuit inexorablement avec ses bouleversements et ses nouveaux défis. À son niveau, Apropos tente de décrypter, de comprendre, d'analyser mais surtout de partager ces problématiques qui nous touchent de près ou de loin. Dans ce numéro, nous abordons - encore et toujours « malheureusement » - la guerre en Ukraine qui est au cœur de nos préoccupations. Avec en toile de fond les défis liés au changement climatique qui nous mettent au pied du mur. L'eau, le nouvel « or » comme le définissent certains, devient un enjeu de taille, tant au niveau européen qu'au niveau mondial. Notre monde naturel est en danger. Dans ce monde chamboulé subsistent malgré tout des chefs d'œuvre qui nous mettent du baume au cœur à l'instar de ces merveilles architecturales qui font de 2023 l'année de l'Art nouveau à Bruxelles.

Bonne lecture !

Le Conseil d'administration au travail

Vous le savez, des élections ont eu lieu en mars et le nouveau conseil d'administration de la section Belgique s'est constitué le 23 mars, en répartissant les différentes fonctions entre les élus, à l'exception des fonctions de trésorier et de délégué à la protection des données.

par Félix Geradon
Secrétaire général de l'AIACE-BE

Lors de la réunion du 28 avril, notre ancien trésorier, Christian Waeterloos, qui ne s'était pas présenté aux élections, a toutefois accepté de reprendre provisoirement cette fonction. Christel Schilliger-Musset devrait probablement bientôt le remplacer. Joannes Thuy a quant à lui accepté quelques jours plus tard la tâche ingrate de délégué à la protection des données.

Notre présidente, Raffaella Longoni, a présenté le programme de travail du CA pour ce mandat 2023-2026.

Un des principaux axes consistera à lutter contre la *fracture numérique*. À l'assemblée générale, vous avez été nombreux à insister sur les problèmes que pose le numérique à certaines personnes, à un certain âge, ou tout simplement à certains moments, en cas de changement d'ordinateur, de programme ou de mot de passe. Alors que le PMO et l'OIB semblaient vouloir passer au tout numérique, en supprimant quasi complètement le papier, de premières discussions ont déjà permis d'obtenir un revirement de ces

COMPOSITION ET RÉPARTITION DES RESPONSABILITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente	Raffaella Longoni
Vice-Présidentes	Nadine Wraith Christel Schilliger-Musset
Secrétaire Général	Félix Geradon
Trésorier (associé au CA)	Christian Waeterloos
Trésorier adjoint	Gilbert Lybaert
Délégué à la protection des données	Joannes Thuy
Membres	Pierre Blanchard Hélène Chelmis Dominique Dedeken Nicole Hankart Alan Hick Brigitte Pretzenbacher Monique Théâtre Eliane Van Tilborg



deux offices, qui se rendent compte que le tout numérique n'est pas possible, a fortiori pour des anciens qui devront jusqu'à la fin de leur vie pouvoir rester en contact avec ces services. Nous voulons donc à la fois aider nos membres à maîtriser les applications informatiques nécessaires et veiller à ce que ceux qui ne le peuvent pas - ou plus - puissent continuer à utiliser le bon vieux papier.

Dans cette optique, tout en insistant auprès du PMO et de l'OIB pour le maintien du papier, le CA va mettre en place, avec l'aide du PMO, des *formations* à EU-Login, PMO Mobile et autres applications. Nous

© AIACE.BE

organiserons également des « *Matinées de l'informatique* » lors desquelles nos membres pourront se faire assister par nos bénévoles spécialistes dans ce domaine. Les modalités n'ont pas encore été arrêtées, mais l'idée fait son chemin et se concrétise petit à petit. Nous aurions également voulu pouvoir vous offrir une « antenne PMO » dans nos locaux. Cela aurait permis à tous nos membres qui éprouvent des difficultés pour le remboursement de certaines prestations de pouvoir s'expliquer face à face avec un interlocuteur humain et de bénéficier en outre de l'aide de nos bénévoles pour résoudre les problèmes administratifs qui accompagnent souvent les problèmes de soins médicaux. Ce ne sera malheureusement pas possible, en tout cas pas dans un futur proche.

Dans notre programme de travail, nous prévoyons aussi d'organiser à l'automne une (ou plusieurs) « *Journée Portes Ouvertes* » consacrée aux maisons de repos (MR, MRS et résidences services). Après le Covid-19 et les scandales qui ont mis en lumière les pratiques de certaines maisons de repos, notre équipe de choc, cornaquée par Eliane Van Tilborg et Hélène Chelmis, a repris les visites des différents établissements et a pu mettre à jour la liste. Mais cette liste un peu sèche ne suffit pas et vous nous posez souvent des questions au sujet de ces maisons. Notre « Journée Portes Ouvertes » sera l'occasion d'en parler ensemble.

Enfin, le CA a décidé de faire davantage appel aux bonnes volontés. Nous allons plus systématiquement lancer des appels pour *trouver des bénévoles* dans différents domaines et faire appel à eux pour nous aider et surtout pour aider tous nos membres. De nouvelles têtes sont déjà en place (Stephen Mills, Rudy Druine, Paulo Santos, ...) et nous vous les présenterons bientôt. Mais nous avons encore besoin d'aide : bénévoles sociaux, bénévoles administratifs, help-desk informatique, les besoins sont criants. Si vous voulez apporter votre pierre à l'édifice, ou simplement savoir en quoi cela consiste, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de notre secrétariat.

Parmi les nouveautés mises en place par le nouveau CA, il convient de mentionner le « *Club européen* » lancé par Alan Hick. Ce club organisera quelques réunions annuelles dans un endroit convivial (restaurant), avec un(e) invité(e), afin d'échanger des idées d'actualité autour de l'Europe et nos expériences, dans un cadre informel et décontracté.

N'oubliez pas de prévenir notre secrétariat si vous souhaitez être informés de ces réunions.

Le CA n'a pas oublié les nombreux amateurs de *voyages* parmi vous. Outre la croisière automnale Rhin-Moselle (14-20/9/2023) et l'excursion à Metz et Nancy (6-8 septembre 2023), Raffaella Longoni prépare aussi pour 2024 une croisière sur l'Elbe et la Moldau (4-12 avril 2024), un voyage en Irlande (19-27 mai 2024), une croisière autour de la Corse (30 août-6 septembre 2024) et d'autres excursions de un à trois jours. Vous recevrez bientôt plus d'informations.

Le CA a également pris note du rapport présenté par la Commission sur l'équilibre actuariel de notre régime de *pension*. Toujours dans le domaine des pensions, le CA continue par ailleurs à soutenir le combat contre l'article 20 de l'annexe VIII qui, après un décès, vient en plus dépouiller des conjoints survivants de la pension de survie. Quant à l'actualisation intermédiaire des rémunérations et pensions de juin, vous trouverez toutes les infos sur notre site et en page 32 de ce numéro.

Article 20 de l'annexe VIII

Suppression de la pension de survie si le mariage a été contracté après le départ à la retraite du fonctionnaire et n'a pas duré cinq ans. Si vous vous retrouvez dans cette situation, faites-vous connaître sans tarder auprès de notre secrétariat.

Nous continuons également à suivre la mise à jour des règles (et surtout des plafonds) de l'*assurance-maladie*. Une décision de relèvement (très limité) de certains plafonds est actuellement en préparation et pourrait intervenir d'ici quelques mois. Il faudra en revanche probablement attendre encore quelques années avant d'aller plus loin.

Il me faut évidemment terminer cette chronique sur le magnifique spectacle que nous ont offert les virtuoses de la Chapelle Musicale Reine Elisabeth le 26 mai, concert qui a été suivi d'un barbecue gastronomique organisé de main de maître par nos deux maîtresses de cérémonie, Eliane Van Tilborg et Monique Théâtre. Elles vous préparent déjà pour l'automne et pour les fêtes de fin d'année des occasions de retrouvailles festives. ■

Bienvenue à nos **nouveaux membres !** Welcome to our **new members !** Welkom aan onze **nieuwe leden !**

ANDERSSON PENCH Lena

BATTILANA Carla

BAUDOUX Thierry

BERBERS Katrien

BERNDT-GURGEN Elke

BERTON Jean-Louis

BEUMIER Françoise

BIANCHI Massimo

BIASINO Corinne

BLOCK Barbara

BRAEUER Friedrich

BREKINE Dimitri

BRONCHART Philippe

BRUYNINCKX Hans

BUYENS Bernadette

CARLSSON Sven-Olov

CAROTENUTO Luisa

CELLERINO Silvia

CLEMENTS Pamela

CUVELIER-SCRIBAN Natacha Nathalie

DAHL Saila

DE BRUCKER André

DE RAEVE Robert

DE SALDANHA PEREIRA VIEIRA Zita

DESBORDES Christine

DESCHUYFFELEER Nadine

DEWEZ André

DINTILHAC Franck

DONCK Véronique

FARNARARO Antonella

FRANKEN Madeleine

GALLIZIOLI Alessandro

GAY Jean-Jacques

GRAVE Jean-Michel

GRISARD Anne

HENDRICKX Michel

HIDALGO José Manuel

HULTMAN Gunilla

JACOBS Brigitte

JANSS-VIEUJEAN Michèle

JARDON Armand-Pierre

JOLLY Helen

KAPLAN Valentina

KAPNISSI Joanna

KEMME Hans Johannes

KEYES Matthew

KITRIMI Chrissoula

KLEIN BRINKE Betsie

KONSTANTOPOULOS Panayotis

KOUVARI Martha

LAURENTI Valéria Maria

LEGROS Jacques

LEJEUNE Guy

LEYEN Aline

LIEBAERT André

LONGBOTTOM Judith

LYCETT Diane

MAGNER Eileen

MANNINO Domenico

MARIANI Alessandro

MICHIELS Jean-Marie

MONIER Jeannette

MOSCA Laura

NINITTE Etienne

ORY Pierre

PACHA DEL POZO Benjamin

PACIFICI Attilio

PAPAYANNAKOPOULOU Olympia

PENATE SOARES Cristina

PEREZ FLORES Francisco

POTTIER Danielle

RAHDERS Ralf

ROJATTI Gabriella

ROLLER Sabine

ROTA Elena

RUHRMANN-YORGANCI Katrin

SCALA Antonio

SCHNEIDER-DEPOUHON Olivier

SCHWAB Kate

SEVASTIKOGLU Irène

SMITH Nicole

TAILLY Corinne

VAGLIETTI Ornella

VALCHANOVA Bistra

VAN ASBROECK Marc

VAN DAMME Philippe

VAN DE STADT Meggie

VAN OVERSTRAETEN Guy

VANPEE Hilde

WANTIEZ Christine

WILLAERT Philippe



Journée festive à la
Chapelle Musicale
Reine Elisabeth
26 mai 2023

VIE DE LA SECTION

Alan Hick,
Monique Théâtre,
Brigitte Pretzenbacher
Membres du Conseil
d'administration



Lancement d'un Club européen

Nous avons le plaisir de vous informer du lancement d'un « **Club européen** » de l'AIACE-BE.

L'idée est toute simple : une discussion-dinatoire ensemble de temps en temps dans un restaurant ou bistro sympathique, chaque fois avec un(e) invité(e) du club afin d'échanger des idées d'actualité autour de l'Europe et nos expériences, dans un cadre informel et décontracté. Si vous voulez nous rejoindre, il suffit de manifester votre intérêt en envoyant un simple email (avec votre nom et n° d'adhésion AIACE -BE) à: monique.theatre@gmail.com

Merci et au plaisir de vous rencontrer très bientôt au sein de ce Club européen !

Launching of a European Club

We are delighted to inform you of the launch of an AIACE-BE "**European Club**".

The idea is very simple: a dinner-discussion together from time to time in a friendly restaurant or bistro, each time with a guest invitee of the club in order to exchange some ideas on current European affairs and our experiences in an informal and relaxed setting. If you are **interested** in joining us, could you kindly send an email (with your name and AIACE-BE membership n°) expressing your interest to: monique.theatre@gmail.com

Thanks and looking forward to seeing you soon at this new European Club !

Souhaitez-vous continuer à recevoir Apropos en version papier ?

Apropos est également disponible en ligne sur le site de l'AIACE-BE : www.aiace-be.eu sous la rubrique « Informations ».

Si vous ne voulez plus recevoir la version papier, vous pouvez :

► **envoyer un e-mail à :**

aiace-be@ec.europa.eu en précisant vos nom, prénom et n° de membre

► **écrire à l'adresse :**

AIACE Belgique, Bureau VM-18 03/58,
1049 Bruxelles en précisant vos nom, prénom et n° de membre.

Veuillez ignorer ce message si vous avez déjà manifesté votre préférence pour la seule version électronique.



© AIACE BE

SECRETARIAT DE L'AIACE SECTION BELGIQUE

Julie Tomaselli assure la permanence au secrétariat les mardis et vendredis de 9h30 à 12h00.

Les lundis, mercredis et jeudis, la permanence est assurée par des bénévoles de 10h00 à 12h00.

Le secrétariat est également joignable par téléphone tous les matins entre 9h30 et 12h00.

Rue Van Maerlant, 18 - 03/58
B-1049 Bruxelles

Tél. 02 295 38 42

aiace-be@ec.europa.eu

Le Cercle des marcheurs du jeudi

Nous vous rappelons avec joie que les sentiers pédestres vous tendent les bras et qu'ils ne demandent qu'à être foulés régulièrement par les marcheurs que nous sommes. Nous espérons vivement que le nouveau cru 2023 vous emballera et vous encouragera à sortir de votre quotidien les 1^{ers} et 3^{èmes} jeudis du mois. Par le choix de leurs destinations, les guides bénévoles ont à l'esprit de vous faire apprécier la richesse de nos forêts et campagnes. La marche, c'est un souffle d'oxygène et de liberté, assorti d'une grosse dose de convivialité.

Alors ? Envie de nous rejoindre ? N'attendez plus, venez bouger, échanger, vous aérer dans la bonne humeur toujours à l'ordre du jour ! Manifestez-vous, nous nous ferons un plaisir de réagir à vos questions et demandes de renseignements. Le Cercle pratique le covoiturage à la convenance de chacun.



© Adobe Stock

Contact

AIACE-BE@ec.europa.eu
à l'attention de Claudine



© AIACE.BE

Les Clubs de la bière et du vin

Si vous êtes intéressés à participer aux rencontres de ces Clubs, n'hésitez pas à envoyer un mail au secrétariat de la section : AIACE-BE@ec.europa.eu en mentionnant vos nom, prénom, n° de membre et pour quel club vous manifestez votre intérêt. Les listes ainsi constituées permettront par la suite d'envoyer les invitations spécifiques pour les rencontres et dégustations. Santé !

The Beer and Wine Clubs

If you're interested in participating in the meetings of these Clubs, please send an email to the section secretariat at AIACE-BE@ec.europa.eu giving your name, surname and membership n° and indicating which club you'd like to join. The resulting mailing lists will then be used to send out specific invitations for new meetings and tastings. Cheers!

Alan Hick

Mysteries of Europe's Democracy Mandate

Part 3 : The « Supranational Disappearing Act »

by David Heilbron Price



▲ Robert Schuman © European Communities, 1958

*Our former colleague - and professional journalist - David Price, now edits the Schuman Project. In *Apropos 101* he introduced the topic of the 'Supranational', and in *Apropos 102* asked 'Was the Quai d'Orsay against the supranational?'*

The European Coal and Steel Treaty is the first treaty ever that activates the supranationality.

The 'Supranational Disappearing Act'

Europe's peace and power was the outcome of Schuman's totally innovative constitutional principle of **supranationality** - a completely new legal form, not seen before in Europe's history. Europe had had its kingdoms and its republics, federations and confederations. Nothing was like a supranational Community. It was enormously effective. It reinforced faltering democracies. It brought Europe its unprecedented peace, its Single Market,

technological progress, improved production and prosperity. Europe is now fast losing these peace prizes. War in Ukraine is being promoted as the EU's purpose. EU's economy is punctured, its main motor deprived of oil and gas. How come?

Supranational democracy became a forgotten art. World geopolitics needed this peace process when confronted with successive crises: the Arab oil weapon 1973-9, the collapse of the Soviet Union; the rise of Communist China; Yugoslav disintegration; African instabilities and wars; American corruption and decline; the rise of the BRICS as a world force. Europe had its initial glory of success. But politicians never systematically implemented the full range of democratic institutional safeguards of supranational law, as foreseen by the founding fathers. No surprise then that Europeans became disillusioned with closed-door politics. Within a decade of the Community's inception the public started carping about the *Democratic Deficit*. What happened?

The 1949 Announcement

For centuries Europe had been the cockpit of conflicts. Fraternal fights then ignited worldwide wars. Europe's battles dragged the Americans into the slaughterhouse. At the signing of the Statutes of the Council of Europe on 5 May 1949 French Foreign Minister Robert Schuman announced a European constitutional innovation. He described building Europe as '*a vast and enduring supranational union*.' It would operate in a new configuration called a *Community*. Schuman added later that this was the first time that the term *Community* had entered the vocabulary of international law. Now that term *Community* has been removed. That seems like terminological demo-

EUROPE

lition. The peace-enhancing term *Community* has been replaced by the title originally given to the Council of Europe - European Union. That sounds like terminological theft.

The importance of '*supranational Community*' was not just in its definition or in its inspiration to change people's worldview. It fulfilled its promise to make war between Member States '*not only unthinkable but materially impossible*'. Europe's *Great Experiment*, as Schuman called it, had a practical effect on global geopolitics. While the Cold War raged, the supranational Community of Europe shone worldwide as an example. It calmed the fevered spirits of nations who would otherwise have succumbed to Soviet and Chinese ideological and revolutionary subversion. It was the main reason why World War 3 did not break out, a war that many diplomats had predicted as inevitable. In 1950 Europe delivered the supranational gift to reconcile civilisations.

Secrets of Supranational Law

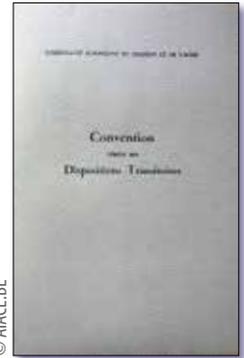
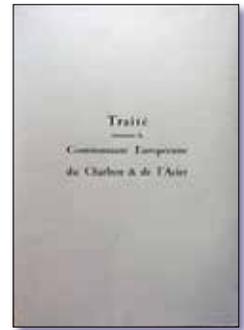
Europe's sovereign states had to agree to two new ideas before they could enjoy the fruits of peace and prosperity. The first was international adherence to the principles of *Human Rights and Fundamental Freedoms*. Not only did people and politicians have to agree (as they did nominally to the UN Declaration), they had to subject themselves to a Convention with an international court of law. The Council of Europe, its democratic institutions and its Court, were able to criticise and correct abuse of power, not only between nations but also when citizens lodged complaints. Within this framework the *supranational Community* was born. Schuman's innovation was discussed at length in the bodies of the Council of Europe. Specific sectors that could apply the supranational method (other than coal and steel) were analysed. They were called '*Specialised Authorities*'. Thus the Council of Europe can be considered the birth-mother of Europe defined by human rights and the Community system.

The European Coal and Steel Treaty is the first treaty ever that activates this novel legal power, *supranationality*. The High Authority of the ECSC is defined as being *supranational* - twice - in Article 9. The High Authority was the forerunner of the European Commission. The original treaty states: "*Les membres de la Haute Autorité exercent leur fonctions en pleine indépendance, dans l'intérêt général de la Communauté. ... Ils s'abstiennent de tout acte incompatible avec le caractère supranational de leurs fonctions. Chaque État Membre s'engage à respecter ce caractère supranational & à ne pas chercher à influencer les membres de la Haute Autorité dans l'exécution de leur tâche.*" Hence Supranational by context means a fully independent democratic authority with powers given by States.

Treaty copies

Article 100 of the Treaty says that one original exists to be deposited in the French archives. The French Government, it stipulates, is to transmit authenticated copies (*copies certifiées conformes*) to all signatory States. Given its significance, all States contributed in producing the yellow boxed, two-volume copies. Dewey classified it among the 96 world books remarkable for their illustration, paper and ink. It was printed on Dutch paper, with German ink, in a seventeenth century French font, with a red Italian silk ribbon, covered and boxed thanks to Belgian and Luxembourg contributions.

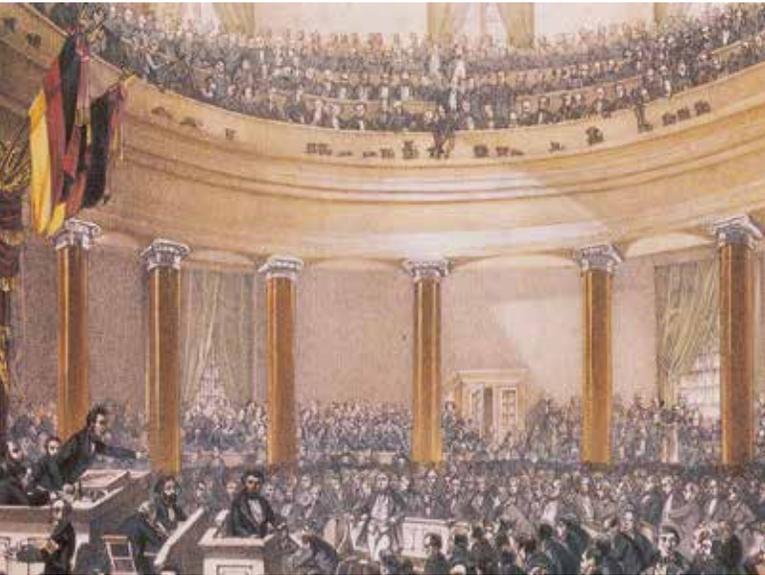
On 18 April 1951, Ministers with plenipotentiary powers signed **two** documents that explained the term '*supranational*'. One document was Article 9 cited above. In the 1960s treaty revision, the term *supranational* disappeared. All the plenipotentiaries signed another treaty text. It defines *supranationality* further and its foundational principles in organising and expanding supranational democracy across Europe. But it didn't appear in the authenticated copy. The Quai d'Orsay didn't send it. Another mystery. ■



© ANACE.BE

In 1950 Europe delivered the supranational gift to reconcile civilisations.

1848 Frankfurter Paulskirche - Deutsche Nationalversammlung - Demokratiebewegung in Deutschland und Europa



▲ Sitzung der Nationalversammlung im Juni 1848 (Ludwig von Elliott)

Am 18. Mai 2023, dem 175. Jahrestag der Eröffnung der ersten Deutschen Nationalversammlung, hat der deutsche Bundespräsident Frank-Walter Steinmeier am Ort des Geschehens eine bemerkenswerte Rede gehalten. Er ist darin vor allem auch auf den europäischen Kontext eingegangen, in dem die Versammlung damals eine erste deutsche freiheitlich-demokratische Verfassung erarbeitet hat. Wegen des Widerstands der Fürsten der größeren deutschen Länder konnte sie nicht in Kraft treten. Aber ihr Impuls und ihre Ideen wirken im geltenden deutschen Grundgesetz von 1949 bis heute fort.

Europa 1848 und heute

Wie war die Situation 1848 in Europa? Frank-Walter Steinmeier bezieht sich in seiner Rede auf den Historiker Christopher Clarc und dessen Buch „Historical Spring“. Dieser schildert, wie überall in Europa 1830 und auch im März 1848 die Revolutionäre sich gegen die Alleinherrschaft der Könige und Fürsten auflehnten. Zum Teil gelang es den Aufständischen, nach blutigen Barrikadenkämpfen den Herrschern Verfassungen abzurufen, so z.B. in Piemont-Sardinien, Dänemark, Neapel und in einigen süddeutschen Ländern. In Berlin setzten

von Jürgen Erdmenger
Mitglied des Redaktionskomitees

sich die Kämpfer gegen die preußische Armee durch, noch heute wird dort der „Märzgefallenen“ auf einem besonderen Friedhof gedacht. Frank-Walter Steinmeier sagt mit Bezug auf Christopher Clarc, „dass die Revolutionen von 1848 in der Kombination von einerseits ihrer Intensität und andererseits ihrer geographischen Ausweitung wirklich einzigartig in der europäischen Geschichte waren“

Der Bundespräsident mahnt, sich gerade heute dieser gemeinsamen europäischen Geschichte des Strebens der Menschen nach Freiheit, Demokratie und Selbstbestimmung bewusst zu sein. Kein Land könne diese Werte allein besitzen und gemeinsam müssten sie auch verteidigt werden. Das sagt er mit Blick auf den russischen Überfall auf die Ukraine. Werde ein Land wegen seiner freiheitlich-demokratischen Bestrebungen von einer autoritären Macht angegriffen, so sei dies ein Angriff auf alle Demokraten. Diese hätten Beistand zu leisten. Aus diesem Grund kämen die Europäer heute der Ukraine zu Hilfe.

Freiheitliche Demokratie und Nation

Der Bundespräsident geht in seiner Rede auch auf die Frage ein, in welchem Sinne sich die in allgemeiner freier Wahl gewählten Abgeordneten in der Paulskirche als „deutsche Nationalversammlung“ verstanden haben. Für sie ging es um die Einheit aller Deutschen, dies aber vor allem im Sinne der Bestimmung der deutschen Gebiete, die an dem neu zu verfassenden Gemeinwesen teilhaben sollten. Sie knüpften damit an den „Deutschen Bund“ an, zu dem sich die Könige und Fürsten mit ihren Territorien, die früher zum Heiligen Römischen Reich gehörten, 1815 im Wiener Kongress zusammengeschlossen hatten. Auch die Freien Reichsstädte waren dabei. Dieser Deutsche Bund war Teil der europäischen Friedensordnung der nachnapoleonischen Zeit. Ihm gehörten der Kaiser von Österreich mit Teilen des alten Reichsgebiets ebenso an

wie etwa die Könige von Dänemark oder der Niederlande mit ihren entsprechenden Gebietsteilen.

Nationalistische oder völkische Bestrebungen, wie man sie aus dem späten 19. oder der ersten Hälfte des 20. Jahrhunderts kennt, waren der Versammlung der Paulskirche fremd. Frank-Walter Steinmeier schildert in seiner Rede die Bestrebungen eines Abgeordneten, der sich nach dem Gleichheitssatz gegen die Diskriminierung von Juden wandte. Ein anderer Abgeordneter forderte sogar im Sinne von Diplomatie und Verständigung einen „Völkerkongress von Abgeordneten freier Völker zur friedlichen Schlichtung ihrer Angelegenheiten“.

Ergebnis, Scheitern und Wirkung

Die Versammlung der Paulskirche erarbeitete eine „Verfassung des deutschen Reiches“, die am 28. April 1849 im Reichsgesetzblatt verkündet wurde. Es war eine bundestaatliche, demokratische Verfassung mit mehreren Artikeln freiheitlicher Grundrechte des deutschen Volkes. Es war die Verfassung des Aufbruchs in eine konstitutionelle Monarchie. Der König von Preußen sollte als erblicher Kaiser Staatsoberhaupt werden. Der lehnte die ihm angetragene Krone unter Berufung auf sein Gottesgnadentum jedoch ab. Obwohl die Verfassung von mehreren der kleineren deutschen Staaten angenommen wurde, konnte sie sich letztlich nicht durchsetzen. Insbesondere die großen Staaten Preußen und Österreich operierten dagegen, boykottierten die geplanten Reichstagswahlen, schlossen eigene Bündnisse ab und setzten sogar ihr Militär gegen Versammlungen ein, die die Verfassung unterstützten.

Aber die freiheitlichen und demokratischen Impulse und Ideen überlebten das bismarcksche Reich von 1871, fanden Eingang in die Verfassung von Weimar 1919 und bildeten schließlich nach der Katastrophe der Diktatur Adolf Hitlers die Grundlage des Grundgesetzes für die Bundesrepublik Deutschland von 1949, das heute gültig ist.

Bundespräsident Frank-Walter Steinmeier rief uns in seiner Rede vom 18. Mai alle auf, sich dieser Wirkung der Nationalversammlung der Paulskirche von 1848 bewusst zu sein und den Einsatz ihrer Abgeordneten für Freiheit und Demokratie zu ehren. ■



▲ Frank-Walter Steinmeier © Alamy

1848 *Église St. Paul à Francfort
Assemblée nationale allemande
Le mouvement démocratique
en Europe et en Allemagne*

Le 18 mai 2023 a eu lieu le 175^{ème} anniversaire de l'ouverture de la première Assemblée nationale allemande en 1848. À cette occasion, le président allemand Hans Walter Steinmeier a prononcé en l'église historique, la « Paulskirche » à Francfort, un discours évoquant en particulier le contexte européen de cette Assemblée. Pour la première fois, celle-ci a élaboré une constitution libérale et démocratique pour une Allemagne unie. En effet, autour de 1848, partout en Europe, des révolutionnaires tentaient d'arracher à leurs princes des constitutions démocratiques. En Allemagne, face à l'opposition notamment du roi de Prusse, les révolutionnaires échouèrent après un an d'efforts. Mais, 100 ans après, leurs idées trouvèrent largement leur place dans la constitution de la République fédérale d'Allemagne de 1949, actuellement en vigueur. ■

Migrations : l'Europe et la misère du monde

« L'Europe ne peut pas accueillir toute la misère du monde ». En 1989, Michel Rocard (alors premier ministre) utilisa à plusieurs reprises ces termes - faisant référence à la France et principalement au flux de demandeurs d'asile en provenance du Maghreb. Tout en ajoutant qu'elle devait en prendre fidèlement sa part.



par Jean-Guy Giraud

Successivement administrateur au PE puis conseiller du Président, secrétaire général de la Cour de Justice puis du Médiateur de l'UE, directeur du Bureau du PE en France, ancien président de l'UFE-France. Créateur du blog « Les Amis du Traité de Lisbonne ».

fournissent à eux seuls environ 55% du total (par ordre décroissant, à lire sur la cartographie ci-jointe, chiffres arrondis au '000) :

Syrie	135
Afghanistan	124
Turquie	52
Venezuela	50
Colombie	43
Pakistan	37
Bangladesh	34
Irak	30
Inde	26
TOTAL	531 (55%)

On voit ainsi qu'une majorité des demandeurs d'asile sont des citoyens d'« États faillis » qui fuient en réalité des régimes où règnent persécutions, dictatures, chaos sécuritaire/politique/économique, ... On voit aussi que ces États sont éloignés du continent européen et largement étrangers à tout contexte post-colonial vis-à-vis de l'UE²⁷1.

On perçoit aussi - a contrario - que la place des pays africains dans cette liste apparaît plus faible qu'il n'est communément perçu (notamment en proportion de la population du continent) :

MAGHREB	
Égypte, Maroc, Tunisie, Algérie	66 (7%)
AFRIQUE OUEST	
Nigeria, Guinée, Côte d'Ivoire, Sénégal	43 (5%)
AFRIQUE EST	
Somalie, Érythrée	29 (3%)
TOTAL	138 (14%)

Plus de trente années après, le problème se pose à présent au niveau européen et concerne un flux exponentiel de demandeurs d'asile en provenance du monde entier. À l'heure où l'UE tente une fois de plus - avec grande difficulté - de s'accorder sur une « politique commune des migrations », il peut être utile de rappeler quels sont les pays d'origine des personnes concernées. La détermination de cette origine pourrait en effet permettre de mieux appréhender les causes de ces migrations et, le cas échéant, de tenter d'influer sur celles-ci. Tant les voies d'entrée des demandeurs d'asile en Europe que les États membres de (première) destination sont assez précisément recensés par les organes responsables. Il n'en est pas toujours de même pour le relevé géographique des pays d'origine des migrants.

Les derniers chiffres connus (2022) font état de près d'un million de personnes (962 160) - hors citoyens européens - ayant déposé une demande d'asile dans l'ensemble des 27 États membres. Il apparaît tout d'abord que neuf pays

¹ Le cas de la Turquie est plus nuancé. Ceux de la Géorgie (28), de l'Albanie (13) et autres pays (pré) candidats à l'UE sont ici exclus - ainsi que celui de l'Ukraine.

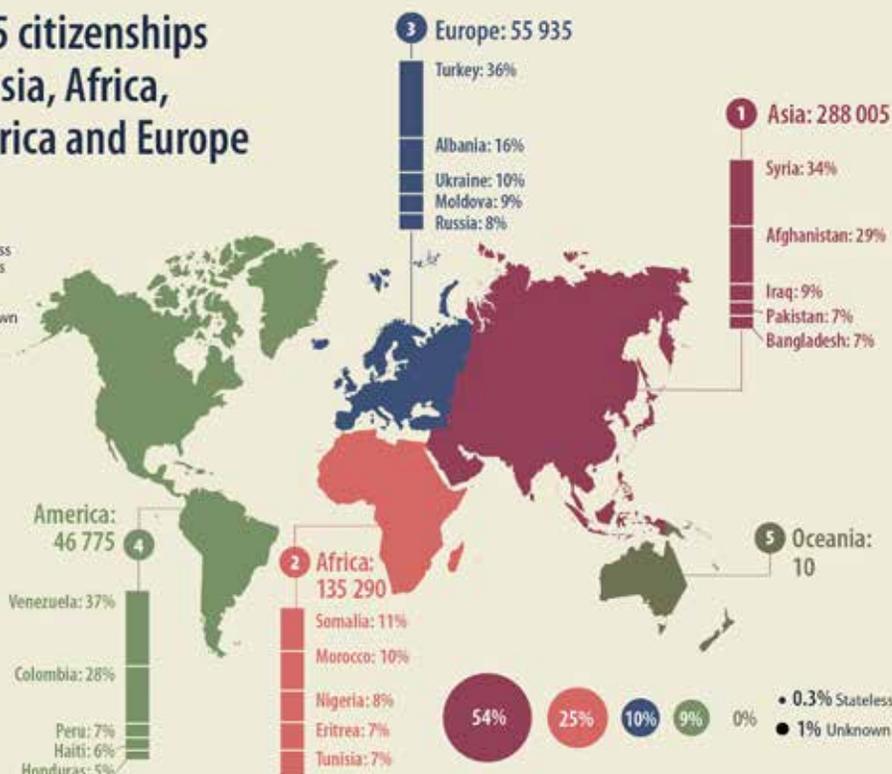
First-time asylum applicants (non-EU citizens)

(EU, 2021)

Top 5 citizenships for Asia, Africa, America and Europe

Stateless persons
1 780

Unknown
7 250



L'Europe demeure la destination et le havre privilégiés.

Cette double liste - mais surtout la première - peut inspirer quelques remarques factuelles :

- tant la dispersion mondiale que l'immense « réservoir » de potentielles migrations mettent en lumière l'ampleur du phénomène,
- en comparaison, les capacités d'accueil de l'UE - mêmes les plus généreuses - apparaissent presque dérisoires ou symboliques,
- pour ces populations, l'Europe demeure toutefois la destination et le havre privilégiés,
- les conditions d'un séjour prolongé même d'une faible partie des migrants sont affectées par de forts décalages culturels, sociologiques, linguistiques, religieux, ...

Si l'on fait abstraction du facteur climatique, on doit bien constater que ces flux migratoires ont une origine de nature essentiellement politique : l'incapacité des pays d'origine d'assurer les conditions minimales d'ordre et de sécurité permettant la (sur)vie de leurs citoyens. Une incapacité souvent auto-infligée du fait de régimes et de

dirigeants trop peu concernés par le sort de leurs populations. Dès lors, il semble que toute solution durable postule une amélioration drastique de la gouvernance de ces pays.

L'UE s'efforce déjà d'y contribuer par divers moyens diplomatiques mais aussi en liant son (importante) aide économique à la réalisation de réformes politiques. L'expérience montre toutefois que certains régimes de type autoritaire - voire dictatorial - demeurent hostiles à toute réforme et à toute « ingérence étrangère ». Ces efforts doivent bien sûr être poursuivis, notamment par des pressions accrues exercées au moyen de la politique étrangère de l'UE. Mais il conviendrait de bien situer les origines et les responsabilités de ce phénomène migratoire. L'UE y est largement étrangère : elle n'en est pas la cause et n'en détient pas la solution. Ce constat clairement posé, la vocation humanitaire (et démocratique) européenne lui impose de rechercher tous les moyens à sa disposition pour atténuer autant que faire ce peut les souffrances des personnes concernées. ■

Europe's economy: *sceptical optimism*



▲ European Central Bank in Frankfurt

by Robert Cox

Member of the Editorial Board

But more immediately, widespread skilled labour shortages are generating wage rises through negotiation or indexation and help sustain fears for price stability. Health and horeca sectors are particularly under-manned but by no means alone. ECB President Christine Lagarde suggests firms are engaging in greedflation as they seek to restore or boost profit margins and also increase pay-outs to shareholders. European banks' balance sheets look solid despite fear of infection from yet another episode of American regulatory neglect.

With summer's onset Europe's economy begs cautious optimism - with some room for sceptics. Ifs and buts abound.

In the wake of its triple challenge - lingering aftershock from the 2008 financial mismanagement, COVID 19 and Putin's invasion, Europeans pine for a return to some sort of economic stability and predictability. Will inflation (cost of living in citizens' language) go away? What is the price of security? Is climate change manageable, the measures to combat it affordable?

Renewable energy supplies rose, providing 40% of all electricity supplies.

The citizen's pocket

Many indices tell us that inflation, price rises, are coming under control, if slowly. The European Central Bank (ECB) seeks the right balance between restraining inflation while avoiding recession. The ECB now puts more weight in its analyses on underlying price trends, excluding more volatile energy and food. The trouble is that both of these directly hit "ordinary" citizens while energy prices pervasively hit the cost of goods and services across the board. Doomsayers predicting recession in Europe have proven so far wrong. Several factors have helped. Thanks to public action energy supplies have been better than feared. Europe's old plague of unemployment is falling.

Immigration conundrum

European labour shortages juxtapose themselves with sustained immigration. Employers want a wide range of skills which national, often under-funded education and training systems cannot adequately supply. But politicians face (or stoke) public fears of identity submergence. Hence the EU's difficulty in agreeing on a common immigration policy - while finding solutions to labour shortages.

Corporate nerves

The energy think-tank Ember shows that between October 2022 and March 2023 coal-fired power generation fell by almost 11 per cent, while gas generation fell similarly as consumers cut electricity consumption in response to soaring prices. Renewable energy supplies rose, with combined wind, solar and hydroelectric output outstripping fossil fuel generation for the first time, providing 40 per cent of all electricity supplies. OPEC's production cuts struggles to keep oil prices artificially high. But improvements are not fast enough for business. European entrepreneurs continue to suffer from the effects of supply-chain disruption (COVID) and energy costs (war) as improvements in these factors take time to work. Business bankruptcies over the winter

are variously assessed as up by a quarter. New business registrations were apparently stable. Services have done better than manufacturing.

German business is illustrative. The government even considers subsidising manufacturers' energy bills. All of this in the context of a wider corporate race for subsidies unleashed by the US Inflation Reduction Act (IRA), ostensibly to stimulate Green Agenda initiatives. Ultimately it all adds up to state aids competition which EU law is supposed to combat.

Green Agenda backlash

Many Europeans were sensitised to the importance of climate change by last summer's record temperatures. In times of greater stress, economic actors complain more vociferously against the disciplines needed to achieve the aims of the of Europe's Green Deal. "We've got enough problems - don't create more!" Deadlines for energy transition are increasingly challenged. European Parliamentarians challenged (unsuccessfully) Commission proposals to cut methane emissions. Belgian and Dutch farmers rolled out their tractors on city streets to contest limits on the insalubrious effects of intensive farming models. Italy is against laboratory food production in defence of its cuisine. French and Spanish farmers' abuse of water has bred violence. Farmers are at loggerheads with ecologists. Electric motor car manufacture surges but electro-cars remain expensive for modest pockets. In towns battery-charging facilities lack. Converting the motor fleet to electric propulsion does not solve the problem of excessive urban private motor population per se. Creating more climate-robust habitat is a key aim of the Green Agenda. But where are the artisans who can install heat-pumps and insulation in Europe's often venerable housing stock?

Europe's Green Agenda has thus taken a battering from COVID and the war-driven energy price onslaught. Pushing transition is urgent but ringed with obstacles. But climate warning signs remain on red alert. Winter drought has hit southern Europe hard and has rung more alarm bells. Can the



© Adobe Stock

leopard change its spots? Energy giant Exxon multiplies professions of faith in renewable energies. Its forward investment plans suggest otherwise. Like others, including European heavy industries, Exxon stresses the opportunities provided by hydrogen production. European heavy industries too are investing in hydrogen as an energy source. But technology problems of hydrogen production and storage remain.

Outlook

Finance ministers from major economies in early spring confronted the International Monetary Fund (IMF) with criticism of its somewhat gloomy scenario for world economic growth in 2023. EU ministers felt the tide had changed for the better. Americans were even more bullish. As we have seen above, Europeans have much to be positive about. Energy supplies are more stable. Inflation can, progressively, be brought under greater control. Supply chains are functioning better. But recession fears gnaw.

In the EU the months ahead will be marked by negotiations over the EU Growth and Stability Pact. Here the confrontation between hawks and doves remains all too evident. The Commission's fight for a less rigid rule-book for economic discipline clashes, as ever, with voices led by Germany's Finance minister, Christian Lindner. Germany in particular is demanding sharper annual reductions in public debt burdens. The EU's quarrel about the morality and economics of debt will continue into the winter. To the detriment of fostering investment in people, housing, urban renewal and infrastructures that Europe really needs. ■

Economic actors complain more vociferously against the disciplines needed to achieve the aims of the of Europe's Green Deal.

L'Europe face aux géants



© Adobe Stock

Depuis un an et demi, nos regards sont rivés quotidiennement sur le conflit qui se déroule à nos portes à l'initiative de la Russie. Dans sa nouvelle doxa, celle-ci présente cette guerre comme un affrontement entre un Occident guerrier et décadent menaçant une Russie qui, incarnation de valeurs traditionnelles, ne fait que se défendre contre cette menace « existentielle ». Dans cette guerre, Union européenne et États-Unis sont alliés dans leur soutien à l'Ukraine, l'Union ayant réussi à resserrer ses rangs - une unanimité qui est encore loin d'une véritable Europe de la défense - et cet Occident décrié par le Kremlin agit sous le dissuasif parapluie de l'OTAN. Pour autant, l'Europe peut-elle compter sur la pérennité de l'engagement américain ?

La lutte pour la première place dans le monde

En effet, à l'autre bout de la planète se dessine un affrontement mettant aux prises les deux premières puissances mondiales, les États-Unis et la Chine, cette dernière affichant sans détours son ambition d'occuper la première place. Les États-Unis ont des atouts incontestables : un grand réseau d'alliances économiques, de nombreuses bases militaires situées au Japon, à Guam, en Corée du Sud ou aux Philippines, et ils bénéficient encore d'une

certaine avance technologique. Ce leadership à l'échelle mondiale nécessite des moyens considérables et on peut se demander s'ils ne seront pas amenés, surtout dans l'hypothèse de l'arrivée au pouvoir d'un nouveau président, à reconsidérer le soutien massif qu'ils accordent à l'Ukraine. Depuis l'administration Trump et sur fond d'une balance commerciale chroniquement défavorable avec la Chine ainsi que pour redonner vie à leur industrie, par ailleurs subventionnée, ils imposent déjà à ce pays des tarifs douaniers substantiels et pratiquent des restrictions à l'exportation de produits sensibles tels que les semi-conducteurs afin de freiner les capacités d'innovation de la Chine. Des alliances sont nouées avec différents pays de la zone Indo-pacifique, y compris pour dissuader la Chine continentale de s'attaquer à Taïwan.

*L'armée, une « grande muraille d'acier »
protégeant la souveraineté chinoise.*

Xi Jinping

Les atouts de la Chine

L'affrontement risque d'être rude, car la Chine est en train de combler rapidement son retard technologique, comme en matière d'intelligence artificielle et d'innovation. Voyez ses exportations de logiciels, qui ont bondi ces dernières années, ou la popularité en Occident de ses applications, comme TikTok. La Chine étend ses tentacules dans certaines régions du monde bien choisies. Elle est présente en particulier dans le continent africain, riche en matières premières et les « nouvelles routes de la soie » sont destinées à assurer une jonction avec l'Europe. Les prêts généreux qu'elle accorde à divers pays conduisent ceux-ci à s'endetter, souvent outre mesure, à l'égard du prêteur, au point d'être en défaut de paiement. L'« amitié » avec la Russie nous paraît plutôt dictée par les circonstances : elle est destinée à faire contrepoids aux États-Unis et à permettre à la Chine de s'approvisionner à bon compte en hydrocarbures auprès de la Russie. La concurrence entre l'Amérique et la Chine s'étend même au domaine spatial, puisque les deux puissances projettent un nouveau débarquement sur la lune.

américain et chinois

par Daniel Guggenbühl
Membre du Comité de rédaction

Équilibrisme européen

Mais qu'en est-il de l'Union européenne dans cette lutte pour la prédominance dans le monde ? Un coup d'œil sur le commerce extérieur est révélateur. Concernant les importations, la Chine est le premier partenaire commercial de l'Union, elle est le troisième pour ce qui est de ses exportations. Mais, comme celle des États-Unis, sa balance commerciale avec la Chine lui est nettement défavorable : son déficit a plus que triplé au cours des dix dernières années pour atteindre 400 milliards d'euros en 2022. Cela est dû à une forte augmentation des exportations chinoises couplée à une baisse des exportations européennes. Plus que cela : les technologies de pointe utilisées dans la défense, l'espace et la transition numérique sont grandes consommatrices de minerais stratégiques presque exclusivement importés de Chine, créant ainsi une dépendance européenne aussi surprenante que dangereuse, à tel point qu'on peut se demander comment l'Europe a laissé s'installer un tel déséquilibre. Or, si vous prenez le seul secteur de la défense, le président chinois Xi Jinping n'a-t-il pas déclaré, comme l'a rappelé la présidente de la Commission dans un discours prononcé en mars dernier devant le Centre de politique européenne, qu'il voulait faire de l'armée chinoise une « grande muraille d'acier » protégeant la souveraineté chinoise ?

Une approche européenne pragmatique

Cette référence à la grande Muraille semble être en accord avec la grande tradition de l'ancien empire chinois consistant pour le pays à se cantonner derrière cette enceinte sans chercher à envahir le monde environnant. En réalité, comme on vient de le voir, la nouvelle Chine, membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies dotée de l'arme nucléaire et avec des ambitions de grande, sinon de première puissance mondiale, regarde à présent bien au-delà de ses frontières. Elle se voit même médiatrice entre l'Ukraine et la Russie dans le conflit qui les oppose. S'il s'agit pour l'Union européenne d'affirmer sa présence dans la région indo-pacifique, où la Chine multiplie les escarmouches près de Taïwan et ailleurs, elle n'a à sa disposition que son « soft power ». Comme l'a rappelé Ursula von der Leyen dans le discours précité, il n'est cependant pas



▲ 06/04/23, réunion trilatérale Emmanuel Macron, Xi Jinping et Ursula von der Leyen ©EU, 2023 - Photographe : Dati Bendo

dans l'intérêt de l'Union de se distancier de la Chine, avec laquelle elle n'entend pas rompre les liens économiques, sociétaux, politiques et scientifiques. Certains ont qualifié cette déclaration d'ingénue : auraient-ils préféré que la présidente se présente en va-t-en guerre ?

*400 milliards € de déficit commercial de l'UE
avec la Chine en 2022.*

Plusieurs dirigeants européens tels que le chancelier allemand, le premier ministre espagnol ou le président français, accompagnés d'importantes délégations d'industriels européens, ont d'ailleurs défilé ces derniers mois à Pékin. On notera qu'Emmanuel Macron a tenu à être accompagné d'Ursula von der Leyen. Ces visites, au cours desquelles ont été évoquées la nécessité d'un rééquilibrage des relations commerciales ainsi que les subventions de la Chine à des pans entiers de son industrie, ont permis d'afficher une sorte de « tir groupé » pacifique européen, plutôt bienvenu, à l'égard de l'empire du Milieu. ■

Le Conseil de l'Europe et l'aide à l'Ukraine

par Jean-Pierre Dubois

Ancien fonctionnaire à la Commission, DG Développement



▲ © Photographer: Dati Bendo, European Union, 2023

Le 4^e Sommet du Conseil de l'Europe s'est tenu les 16 et 17 mai à Reykjavik. Il est passé relativement inaperçu à un moment où se tenaient d'autres événements politiques internationaux. Son importance mérite cependant d'être soulignée. Le Conseil de l'Europe, c'est 46 états, de l'Espagne à la Turquie en passant par l'Arménie et l'Ukraine. Ce sommet a été un succès : près de 40 chefs d'état et de gouvernement y ont assisté. Charles Michel et Ursula von der Leyen ont participé pour l'Union. Le Conseil de l'Europe est la seule organisation qui a expulsé la Russie dès mars 2022.

La réaction du Conseil de l'Europe à l'invasion de l'Ukraine

C'est précisément l'invasion de l'Ukraine par la Russie qui a décidé le Conseil à réunir ce sommet, orienté sur l'aide à l'Ukraine. On oublie

quelquefois le rôle essentiel que joue cette institution dans la défense de la démocratie, des droits de l'homme et de l'état de droit, valeurs qui sont aussi celles que défendent les institutions de l'Union. Les travaux pour l'adhésion de l'Union européenne à la Convention européenne des droits de l'homme sont d'ailleurs en cours avec une bonne chance d'aboutir. Le Conseil n'est plus « la belle endormie au bord du Rhin » que stigmatisait en son temps le Général de Gaulle. La Cour européenne des droits de l'homme joue un rôle capital pour dire le droit sur la violation des droits fondamentaux dans l'un des États membres, comme en témoigne le nombre impressionnant de recours pendants devant la Cour.

Le Rapport de la Secrétaire générale détermine d'abord le contexte du sommet : « L'agression brutale, illégale et continue lancée par la Fédération de Russie contre l'Ukraine et sa population a eu des conséquences profondes pour la géopolitique de l'Europe et du monde en général ». Il est en parallèle très pessimiste sur la situation générale de la démocratie en Europe : « La démocratie continue de reculer dans de nombreux domaines. A preuve... l'augmentation des actes de violence visant les journalistes..., l'utilisation abusive des lois pour limiter l'activisme et la liberté d'association et de réunion..., un environnement politique polarisé dans lequel les discours de haine se multiplient... ». Le Rapport note aussi des tendances positives sur les violences faites aux femmes ou les droits de l'enfant, et surtout « les mesures prises par les États membres pour accueillir des millions de réfugiés ukrainiens ». La Secrétaire générale met en garde : « Il ne faut pas que l'Europe retourne à l'état sauvage ».

« Il ne faut pas que l'Europe retourne à l'état sauvage ».

Rapport du Conseil de l'Europe

La création du registre des dommages

La Déclaration finale du Sommet met en conséquence en avant la nécessité pour les États membres du Conseil de l'Europe de réaffirmer leur engagement envers ses valeurs fondatrices, en particulier au travers de la Convention européenne des droits de l'homme et de la Cour européenne des droits de l'homme ; ceci dans des « Principes de Reykjavik pour la démocratie ». D'autre part, « Nous, les dirigeants européens, sommes réunis pour affirmer notre détermination de nous unir autour de nos valeurs et contre la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine ». La partie politiquement la plus marquante est la « déclaration en faveur de l'accord partiel élargi sur le registre des dommages ». Ce registre des dommages a été adopté par une quarantaine des 46 membres du Conseil de l'Europe, rejoints par les États-Unis, le Japon, le Canada, le Mexique et l'Union européenne.

Ce registre permettra d'enregistrer les demandes d'indemnisation des Ukrainiens et de l'État d'Ukraine. Il serait une étape dans un mécanisme international d'indemnisation. Le système pourrait comprendre une commission d'examen et un fonds d'indemnisation. La Banque mondiale évalue le montant de la reconstruction à près de 380 milliards de dollars ; la BERD à 411 milliards. On peut sans risque de se tromper parier que le montant sera beaucoup plus élevé. L'Union apportera une contribution au lancement rapide du registre. Les progrès déjà réalisés, en dépit de la guerre, dans la lutte contre la corruption et dans la liberté de la presse devront naturellement être poursuivis, de même que d'autres réformes structurelles.

Le futur incertain d'un tribunal pour crime d'agression

Enfin, la Déclaration finale souligne la nécessité de créer un tribunal spécial pour le crime d'agression contre l'Ukraine. Mais tous les états

occidentaux ne partagent pas cette nécessité ; or pour asseoir la légitimité d'un tel tribunal, il faudrait un très large consensus international. Ursula von der Leyen a déjà affirmé, avec son ton très direct, que : « C'est la décision de Poutine de faire rouler ses chars sur une frontière internationalement reconnue et de déchaîner l'armée russe contre les principes fondamentaux de la Charte des Nations unies. C'est pourquoi je soutiendrai la création d'un tribunal dédié au crime d'agression ». Compte tenu de la manière dont la Russie conduit la guerre, la création de ce tribunal est probable, pour des crimes comme « crimes contre l'humanité », « crimes de guerre », et « crime d'agression ». Rappelons que l'Ukraine a déjà saisi la Cour internationale de justice pour l'aide apportée par la Russie aux séparatistes du Donbass, et que la Cour pénale internationale a émis un mandat d'arrêt contre Vladimir Poutine.

Ce sommet a eu pour effet de souligner le rôle unique du Conseil de l'Europe parmi l'ensemble des institutions actives au niveau européen. C'est aussi la réaffirmation d'un des éléments constitutifs de l'Union qu'est la défense des droits humains. ■



« Je soutiendrai la création d'un tribunal dédié au crime d'agression ».

Ursula von der Leyen



© Adobe Stock

Les Nations unies et l'Ukraine

par Daniel Guggenbühl
Membre du Comité de rédaction



© Adobe Stock

Un Conseil de sécurité anachronique et impuissant

Cette configuration manifestement déséquilibrée a fait son temps, mais les différentes propositions de réforme du Conseil de sécurité tendant à augmenter le nombre de membres permanents ou à encadrer l'exercice du droit de veto n'ont jamais abouti. Sont notamment candidats à un siège permanent l'Allemagne, le Brésil, le Japon et l'Inde. La question d'un siège permanent pour l'Union européenne reste un rêve. Il faut dire que les membres permanents actuels rechignent à céder leurs privilèges. Des efforts très importants sont néanmoins faits par les États membres de l'Union européenne siégeant au Conseil pour s'exprimer d'une seule voix. Ajoutons que tout pays membre des Nations unies peut être convié au Conseil de sécurité si celui-ci estime que les intérêts de ce pays sont particulièrement affectés.

Le veto est donc un facteur de paralysie. Ainsi, pour ne prendre qu'un exemple, la Russie a mis son veto à une résolution du Conseil de sécurité qualifiant d'« illégale » l'annexion par la Russie de quatre régions de l'Ukraine. Une résolution de l'Assemblée générale demandant aux cinq membres permanents de justifier le recours au veto est restée sans suite. Le mastodonte onusien de 193 membres serait-il donc un tigre de papier ? Au vu des résultats obtenus, on peut être tenté de le penser.

L'Assemblée générale condamne

Même si l'ONU n'a pas réussi à mettre fin à la guerre en Ukraine, la condamnation de l'agression russe a réuni les suffrages d'une grande majorité de pays membres et le Secrétaire général lui-même, dès le lendemain de l'invasion russe, a qualifié celle-ci d'« inacceptable » s'agissant de « territoires souverains de l'Ukraine ». La

Participant à un dîner en ville, qui n'a entendu ces questions : que font les Nations unies pour arrêter la guerre en Ukraine, à quoi servent-elles ? Ces questions ne sont pas sans fondement.

La question d'un siège permanent pour l'Union européenne reste un rêve.

Les Nations unies ont un bras armé, le Conseil de sécurité, qui a la responsabilité du maintien de la paix et de la sécurité internationales. Il est le seul organe international pouvant autoriser le recours à la force, à condition qu'aucun de ses cinq membres permanents n'oppose son veto à une mesure envisagée. Ces cinq membres sont le reflet de l'issue de la Seconde Guerre mondiale, les États-Unis, la Russie, le Royaume Uni, la France et la Chine. L'Assemblée générale des Nations unies élit par ailleurs dix membres non permanents pour un mandat de deux ans.

portée morale de la réaction de celui qui préside aux destinées des Nations unies n'est pas négligeable.

Quant à l'Assemblée générale, nous avons dénombré trois résolutions, toutes hostiles à la Russie, que ce soit pour déplorer son agression, pour lui demander l'arrêt immédiat des hostilités ou le retrait de ses forces d'Ukraine. Il est intéressant d'observer le score lors du vote de ces différents textes. Une grande majorité de votes favorables tourne autour de 140, dont bien entendu les Vingt-Sept de l'Union européenne, alors que plus de trente pays se réfugiaient dans l'abstention, cinq ou sept ayant voté contre. Le cas des abstentionnistes mérite d'être observé. On y trouve des pays comme la Chine, l'Inde, l'Iran ainsi qu'un grand nombre de pays africains tels que l'Afrique du Sud, l'Algérie ou le Congo. Ces pays apparaissent comme des adeptes d'une nouvelle forme de non-alignement et d'un monde multipolaire non dominé par les États-Unis. On peut y déceler aussi l'effet d'une présence accrue de la Russie dans un certain nombre de pays africains, dont le Mali, qui a même voté contre. En tout cas les 140, parmi lesquels il y a des mini-États, ne doivent pas faire oublier le nombre relativement important de « poids lourds » démographiques tenant à rester prudemment à l'écart d'un conflit qu'ils estiment ne pas être le leur. Parmi eux, le cas de la Chine est significatif : tout en opérant un rapprochement spectaculaire et largement mis en scène avec la Russie, elle ne va pas jusqu'à la soutenir explicitement dans le contexte onusien. Son offre de médiation et de plan de paix est dans la logique de cette attitude.

Les autres instances à l'œuvre

Notons encore que la Cour pénale internationale, qui a été instaurée par l'ONU et dont tous les États membres de l'Union européenne ont ratifié le statut, a émis en mars de cette année un mandat s'arrêt contre le président de la Fédération de Russie pour la déportation forcée d'enfants ukrainiens, considérée comme crime de guerre. De son côté, le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), de



concert avec les autres agences de l'ONU telles que le Programme alimentaire mondial (PAM), fournit une assistance d'urgence aux personnes contraintes de fuir. Il a enregistré plus de sept millions de réfugiés ayant quitté l'Ukraine : il s'agit du mouvement de population forcé le plus rapide depuis la Seconde Guerre mondiale. C'est aussi sous l'égide des Nations unies qu'ont été conclus les accords permettant les exportations de céréales ukrainiennes par la Mer Noire.

Au total les Nations unies n'ont que les moyens que lui donnent la Charte des Nations unies et leurs États membres. L'Assemblée générale peut certes se saisir de toutes questions concernant la paix et la sécurité - le président ukrainien s'est adressé à elle par vidéo-conférence - mais ses résolutions n'ont pas de valeur contraignante. De son côté, le Conseil de sécurité est impuissant dès que l'un de ses membres permanents brandit un veto. Le bilan est donc mitigé mais il a au moins le mérite de permettre l'expression de toutes les positions et de refléter les nouvelles configurations géopolitiques en train de se dessiner. ■

Plus de sept millions de réfugiés ont quitté l'Ukraine : le mouvement de population forcé le plus rapide depuis la Seconde Guerre mondiale.

Le destin incertain de l'Arménie

L'ouverture d'une perspective d'adhésion à trois pays du partenariat oriental¹, dont une des républiques de Transcaucasie, la Géorgie, est-elle de nature à affecter le destin de l'une d'entre elles, l'Arménie, dont la fragilité a été mise en évidence par sa défaite de 2020 contre l'Azerbaïdjan ?

par Jean-François Drevet
Membre du Comité de rédaction

La tentation de la Grande Arménie

La nation arménienne est ancienne: si au cours des siècles, elle a su conserver sa langue, son alphabet et l'autonomie de son christianisme, elle n'est pas parvenue à stabiliser ses frontières. En 1920, puis en 1936, une République socialiste soviétique (RSS) a été constituée, sans opérer le regroupement de toutes les zones peuplées par des Arméniens dans la région. C'est pourquoi, avant même la fin de l'Union soviétique, l'Arménie était déjà engagée dans un conflit avec sa voisine azerie au sujet du Na-

gorno-Karabakh, une région autonome constituée en 1923, peuplée à 76% d'Arméniens (4388 km² avec 190000h en 1989)², mais enclavée dans le territoire de l'Azerbaïdjan.

C'est une des particularités de l'organisation administrative créée par Staline, alors Commissaire du peuple aux nationalités et fin connaisseur des réalités ethniques caucasiennes dont il était originaire. Tout en cherchant le plus souvent à faire coïncider les limites administratives avec la carte ethnique, le Géorgien a fait des exceptions, afin d'opposer aux 15 répu-

bliques fédérées (rang n°1) dont il craignait les aspirations à l'indépendance, 28 républiques et régions autonomes (de rang n°2) dans un système de poupées russes piloté depuis Moscou. Pendant des décennies, comme personne ne disposait d'une véritable autonomie, le système a fonctionné.

L'UE n'entend pas contester les frontières établies par Staline et Tito.

Mais la tragique année 1988, qui sera close par le séisme de Spitak (7 décembre 1988, 6.9 sur l'échelle de Richter, 20 à 30000 morts) a commencé par un pogrom à Soumgaït, qui a entraîné le départ de la plupart des Arméniens résidant en Azerbaïdjan en dehors du Karabakh, qui a demandé à ne plus dépendre de Bakou. Au printemps 1993, grâce au soutien de la Russie, en dépit des menaces d'intervention de la Turquie, les forces arméniennes ont pris le contrôle de l'enclave (4400 km²), mais aussi des districts azéris voisins, une zone de 6329 km². Au total, de 1988 à 1994, 350000 Arméniens et 700000 Azeris auraient été déplacés.

Pendant un quart de siècle, le cessez-le-feu signé en mai 1994 a maintenu un calme précaire. Aucune des négociations engagées n'ayant abouti,



© Adobe Stock

¹ Le partenariat oriental compte six pays : la Biélorussie, l'Ukraine, la Moldavie, la Géorgie, l'Arménie et l'Azerbaïdjan, chacun d'entre eux entretenant des relations d'inégale intensité avec l'UE.

² Une des 8 régions (oblasts) autonomes de l'ex-URSS, avec l'Ossétie du sud déjà citée. Les autres appartiennent à la Fédération de Russie (5) et au Tadjikistan (1).

les autorités de Bakou ont utilisé leurs revenus pétroliers pour préparer une intervention militaire. En 2020, avec l'appui de drones turcs, elles ont infligé une lourde défaite aux Arméniens. Le cessez-le-feu imposé par le Kremlin les a contraints à évacuer les territoires azéris occupés au-delà du Karabakh, dont le statut final n'a pas été clarifié. Ses habitants ne doutent pas qu'ils devraient quitter leurs villages si la région retournait au pouvoir de Bakou, qui a aboli son statut d'autonomie en 1991 et n'entend pas le rétablir.

Sur le fond du problème, en dépit du précédent comparable du Kosovo, le Karabakh ne dispose pas du droit à l'indépendance que la communauté internationale réserve aux républiques fédérées, aussi bien de l'ex-URSS que de la défunte Yougoslavie. Très attentive au respect de l'état de droit, voulant éviter l'ouverture d'une boîte de Pandore, l'UE n'entend pas contester les frontières établies par Staline et Tito, même si elles sont notoirement inadaptées, ce qui n'est pas seulement le cas du Karabakh.

L'Arménie ne peut se porter candidate ni à l'UE ni à l'OTAN.

En 2020, considérant que son accord de défense avec Yerevan ne s'étendait pas à la région autonome, le Kremlin n'est pas venu au secours des Arméniens. La comparaison de leur combat avec celui d'Israël s'est révélée erronée. D'une part, leur force militaire a été prise en défaut : l'armée azéris, approvisionnée en armes israéliennes et en drones turcs a surclassé le matériel russe des Arméniens. D'autre part, le soutien de la Russie, où Poutine fait ce qu'il veut, n'est pas aussi constant que celui des États-Unis, où

Jérusalem dispose du puissant soutien d'un pays démocratique.

En fait, la politique du fait accompli a été prise en défaut : espérer qu'une ligne de cessez-le-feu serait la limite future de la « grande Arménie » a été une illusion coûteuse en hommes et en matériel.

Une menace existentielle

Un peu moins étendue que la Belgique (29746 km² au lieu de 30528 km²), dépourvue d'accès à la mer, l'Arménie est soumise à un blocus partiel. En effet, ses relations de voisinage sont difficiles : hostilité déclarée de l'Azerbaïdjan et de la Turquie, froideur avec la Géorgie (celle-ci étant sa principale voie d'accès avec le monde extérieur). Par contre, elles sont cordiales avec l'Iran, avec qui l'Arménie a une petite frontière de moins de moins de 70 km et partage des sympathies historiques.

Non seulement la Turquie continue de nier le génocide et maintient fermée la frontière commune depuis 1993, mais ses milieux ultra-nationalistes, notamment les Loups gris, une organisation armée ultranationaliste turque, présentée comme la branche paramilitaire du Parti d'action nationaliste (MHP), affirment leur volonté de « finir le travail » de 1915.

Qui acceptera de la défendre ? Comme le déséquilibre démographique, s'aggrave l'écart des budgets militaires entre les deux pays. En 2022, selon le SIPRI (Stockholm International Peace



© Adobe Stock

Institute), Bakou a dépensé 2664M\$ pour sa défense, contre seulement 634.4M\$ à Yerevan. Les aides dont bénéficient les deux armées sont à l'inverse de l'Ukraine : si l'Azerbaïdjan reçoit ses armes de pays de l'OTAN et d'Israël, Moscou approvisionne l'Arménie. Face à une Russie qui s'est dérobée, aurait-elle une solution de rechange ? Aux États-Unis, sa diaspora est organisée et active. Mais pas plus que le lobby grec, elle n'est en mesure d'influencer Washington au point de l'engager dans un conflit avec la Turquie, dans un contexte marqué par le retour de l'isolationnisme, le poids de son engagement en Ukraine et la nouvelle priorité donnée à la compétition avec la Chine.

En tant que membre de l'union eurasiatique et de la communauté de défense dirigées par Moscou, l'Arménie ne peut se porter candidate, ni à l'UE, ni à l'OTAN. Pas plus qu'en Ukraine, le statut de candidat n'est en mesure d'apporter une réponse à son besoin obsessionnel de sécurité, car l'Union est pacifique, mais pas pacificatrice. Cependant, d'après les sondages, la majorité de l'opinion est favorable à l'adhésion. ■

European Elections 2024: the legacy of the ninth European legislature

by Giancarlo Vilella
Former Director general for Innovation &
Technological Support at the European Parliament.



© Adobe Stock

With some months remaining before the 2024 European elections, it is useful to try to appreciate what legacy will be left by the ninth legislature, which on close inspection appears to be truly exceptional. What has this legislature taught us as it draws to a close? What legacy does it pass on to the next legislature? With what actual outlook will voters participate in the next European elections? During the current legislature there has been a change in the European Union which has cast light on its capacity to take strong, courageous and highly innovative decisions. Also its ability to impose itself as a determined legislator.

The European Union's ability to impose itself as a determined legislator.

The Covid-19 pandemic and the war in Ukraine are the two emergencies which have triggered significant dynamics of change but, in truth, the pandemic and the Ukrainian crisis arrived after two decades during which we experienced several major crises: international terrorism whose violent attacks lasted for years on a global scale; an economic crisis unprecedented in its scale and intensity; an unboundedly immigration crisis; a violently infectious virus that spread everywhere and lastly an aggressive Russian belligerence. The European Union has played its part in addressing these crises with good results, we cannot but marvel at the responsiveness and resilience shown by the Union.

War

With respect to the war, the Union was courageous and decided not to be neutral: to side clearly and actively with Ukraine and against Russia. It was also a quick and risky decision to align ourselves against a State on which we were heavily dependent. The war in Ukraine has certainly caused a sort of geopolitical and military "re-awakening", not only in Europe, but the West in general. The war has called back in question the parameters on which the world order is based: non-recourse to war as a means of conflict resolution and respect for international law and territorial sovereignty, but also the assumption that in future the Western liberal model would be the one to be imitated. In addition, the concept of the Global South has emerged to designate States that have become impatient with the "dominant" attitude of the West. And also "war marks the end of globalisation, understood as the capacity of economic and commercial interdependence to move towards the formation of a more unified, more peaceful world order" (Biagio De Giovanni ¹). So, the EU commitment to Ukraine is not only necessary but its duty.

Pandemia and Economy

And now we come to the pandemic. The Union succeeded in intervening instantaneously in the areas in which it had competence: it blocked the Stability Pact, it created a new fund (SURE) to help the unemployed, it strengthened existing funds and proposed a new Social Fund. Many States had blocked their borders, but the Union succeeded in inducing States to eliminate these unilateral interventions. Then, in a very short period of time, the Union also decided to adopt a new instrument in order to restore the losses

¹ Former Member of the European Parliament and Chairman of the European Parliament's Constitutional Committee during the Convention process.

caused by the pandemic: the **Next Generation EU**, approved by the European Council as long ago as July 2020. It was an important and revolutionary intervention: in fact, borrowing the means by which the fund is financed is a form of financing prohibited by the Treaties.

Digitalisation

On digitalisation, EU also took important and courageous decisions. In the strategic context of Shaping Europe's Digital Future, we have had: the Digital Service Act, a Regulation requiring providers to control what appears in their networks, the Digital Market Act, in which monopoly is to be eliminated, the Data Protection Regulation, and a Code on Artificial Intelligence which is likely to become a Regulation in the near future. These are all legislative measures that do not exist anywhere else in the world. The EU is well aware that there is a structural problem that needs to be framed in an overall strategic vision, which is why at the end of 2022 the presidents of the three political institutions of the EU jointly signed a "European Declaration on Digital Rights and Principles for the Digital Decade", a fundamental document designed to inspire the development of the ongoing technological revolution.

CoFE and Rule of Law

As for the Conference on the Future of Europe, another courageous decisions: it was decided to make a new experiment by taking a huge risk in asking the citizens of the Member States to express their opinions directly. The same with regard to the rule of law: the adoption a clear-cut regulation on *conditionality*, i.e. to make access to European funds conditional on respect for the rule of law. On this basis, the Commission intervened by adopting a series of measures to counteract what Hungary and Poland were doing which was not in compliance with the treaties.

Corruption (Qatargate)

Since the end of 2022 has been an episode of corruption, "Qatargate", but here too we must

take note of a swift and decisive reaction. The President of the European Parliament reacted immediately and decisively by launching twelve wide-ranging measures: a ban on lobbying by former MEPs during the period of the transitional allowance; registration of meetings of active MEPs; registration in the Transparency Register of anyone wishing to follow parliamentary activities; a ban on setting up "friendship groups" with non-EU countries; increased checks on entering EP premises; restrictions on former members' badges; strengthening rules on conflicts of interest, tax returns, whistleblowers, and so on.

For its part, in early May 2023 the European Commission adopted a package of anti-corruption legislative proposals: harmonising the anti-corruption policies of the Member States, in terms of defining and prosecuting corruption; cross-border cooperation; allowing the Union on legal basis to be able to identify external bribers and put them on a list, frozen their assets and prohibit them from entering European territory; to set up an ethics body within the EU institutions.

The legacy for the next legislature

Objectively we need to place it on record that there has been a good performance in the face of crises: obviously, problems exist and the long timeframe and divergent interests of the twenty-seven States are among the main ones. However, we have seen that it is possible to take important and quick decisions: during the ninth legislature, the EU has proved resilient and assertive, without the EU the general situation and that of the individual countries would simply be catastrophic. In a world under pressure the EU is essential, the European voters in 2024 should and certainly will have all this in mind. ■



© Adobe Stock

To set up an ethics body within the EU institutions.

To make access to European funds conditional on respect for the rule of law.

In praise of Institutions

by Robert Cox
Member of the Editorial Committee

"Institutions are the glue of the European Community." Thus said our departed colleague and this author's friend, Aneurin "Nye" Rhys Hughes as we prepared an induction seminar for new Commission recruits from Iberia back in the 80's.

Logically a wider European Political Union includes the UK but ...

Nye's remark created focus on a truth hitherto passively known. At any time when the European Union is under stress it is worth recalling the power of its institutional framework. This buttresses the rule of law and collegiate responsibility that makes the whole edifice work and manage stress. A whiff of scandal in the European Parliament - "Qatar-gate" - as the new year dawned, has jolted us into appreciating the damage that malpractice can do to our institutional infrastructure. The affair has been placed in the hands of the law. Steps are taken to tighten up controls against abuse - in all EU institutions. But it takes time to restore public confidence. This is essential before the European Elections in 2024 - in just under a year's time. *L'Écrin 98* highlighted the often ignored value of the Parliament's work. That record still stands, despite the misdeeds of a few.

Democracy's vulnerable prop

Institutions and constitutions are vulnerable but vital bedfellows. Look for a moment at the serious constitutional dramas into which the United Kingdom, Israel and the United States of America have slid. In Poland and Hungary too. In the UK the lack of a codified constitution has helped lead the country to drift into the near governmental anarchy and abuse of institutions. Israel is analogous. In the United States the bandit attack on Congress and Trump's refusal to accept defeat, sent shockwaves about institutional vulnerability beyond America. Many an autocrat, present or potential, found comfort here. The attack on women's rights by the US Supreme Court has distorted the country's institutional balance; the Founding Fathers saw the Court as an arbiter, not in the legislator role that it has usurped. Netanyahu's bid to undermine the authority of Israel's Supreme Court is a new example of institutional attack in what is still a democracy. The challenge in Germany's Constitutional Court against primacy of the European Court of Justice subsided, but the memory abides. Poland's ruling PIS party's crude attempt to disenfranchise opposition politicians in the run-up to general elections is another example of abuse of the delicate institutional-constitutional balance that holds a society together.

Policing is an everyday example in citizens' lives. In Europe and the US cases of police brutality or abuse have an effect beyond individual coppers' misdeeds. Police forces are an essential tool of sustaining the authority of law and government exercised in democracy. They are an institution easily stained and thus denigrated in public perception. A few rotten apples soon infect the whole basketful.

Institutions for Europe's future

As the European Union explores the project of a wider EPC - European Political Community



© Adobe Stock

(most recently convened in fragile Moldova) it will inevitably confront the issue of its institutional framework. Without such a solid *carrosserie* the vehicle will not drive. Nor will public fears that widening will mean weakening be assuaged. Daniel Guggenbühl in *L'Écrin 99* sketched the background, the geopolitical and security challenges confronting today's European Union and initial ideas under discussion for its future evolution. In brief, aspirant states could be granted rapid access to "parts of the single market" and to selected EU institutions and programmes as a transitional process towards full membership. Enrico Letta, Italy's former premier argues "We must anchor . . . them in Europe, and in the west." Austria's foreign minister Alexander Schallenberg says Russia's war of aggression was a "geostrategic moment" that should spark a rethink of the EU's accession process with a new institutional status giving Ukraine and west Balkan states a voice in European institutional life. The issue is particularly apropos given Ukraine's drive for EU membership - and the formidable obstacles that stand in its way. "Just like after world war two, you have to think of what kind of house you want to build in Europe," says one (anonymous) diplomat. "How big is this house going to be, who will be the family members, and what will the rules be?"

New challenges

This time round an additional complication has arisen - the United Kingdom, or what may in due course, remain of it. Logically a wider European Political Union includes the UK. But collective experience of living with the UK during its previous membership of the Union is likely to ring alarm bells. With good reason the UK was suspected of supporting further enlargement in order to dilute the Union. Notably the UK obstructed progress towards any European defence autonomy. The British concept of confederation left little space for vibrant European institutions. Persistent Tory hostility towards the European Charter of Human Rights does not encourage, despite apparent shifts in British attitudes otherwise.

Arguably, in the face of the Russian threat, EU member states as a group have rallied closer to



NATO while paying at least lip service to greater European strategic autonomy. How much can we rely on sustained American enthusiasm for prosecuting the Ukraine war? How ready are our European institutions to handle the stresses that European geopolitical mutations will throw at them? Or the mammoth tasks of recreating a new order, including the reconstruction of Russia once war is over? Lessons of Polish and Hungarian abuse of European law, rules and functioning of the institutions do not inspire confidence either. Prospective candidates for a wider European Confederation may well quietly tell themselves "... if Budapest and Warsaw can get away with so can we." Europe, whether it knows it or not, is in a new process of major reflection about its direction and purpose. In such a process buttressing its future institutional strength, and the rule of law that they encompass, must be a priority - starting with majority voting as the norm.

This brief look at a complex issue limits itself largely to the political sphere. For most citizens institutions are more intimate - marriage, family, religion, professional, football support - you name it - make up their institutional reality of human bonds. *Communitas* rather than isolation. The human intimate and the wider political belonging drink from the same well. ■

▲ 01/06/23, 2nd Summit of the EPC in Moldova - Ursula von der Leyen, Emmanuel Macron, President of the French Republic and Rishi Sunak, British Prime Minister
©UE, 2023 - Photographer : Dati Bendo

"Just like after world war two, you have to think of what kind of house you want to build in Europe"

La Méthode face à une inflation en dents de scie

Comme en 2022, nous venons de bénéficier d'une actualisation intermédiaire, rétroactive à janvier, de + 1,7 %, et d'un rappel de 10,2 %. Ces deux actualisations intermédiaires successives sont les premières depuis que la Méthode a codifié ce processus (1981).

Si elles permettent une adaptation plus rapide en cas d'inflation élevée, cette rapidité se traduit par une précision légèrement plus faible :

- l'actualisation intermédiaire est calculée sur la base de premières estimations prévisionnelles, tant pour l'évolution nominale de la rémunération que pour l'évolution des prix. En revanche, pour l'actualisation annuelle, les données utilisées sont des données réelles, confirmées et soigneusement vérifiées par Eurostat ;
- si l'inflation est calculée sur une période de six mois (juillet à décembre), l'indicateur spécifique est une prévision calculée sur une année puis divisée par deux. Or, il est fort possible que cette évolution ne soit pas répartie également sur les deux semestres, ce qui déséquilibre les résultats.

Doit-on en conclure que la Méthode n'est pas adaptée à une inflation élevée ? Certainement pas. Au début des années '80, l'inflation était aussi élevée qu'actuellement et la Méthode a parfaitement rempli son rôle. Ce qui pourrait

par Félix Geradon

Ancien traducteur à l'unité française du Conseil. Ancien président du Comité du Personnel et responsable de l'Union Syndicale Bruxelles au Conseil. A participé aux négociations sur les réformes du Statut de 2004 et 2014. Pensionné depuis 2019 et actuel secrétaire général de la Section Belgique AIACE.

oser problème dans la situation actuelle n'est pas le niveau de l'inflation mais son instabilité. Nous avons connu de 1981 à 1984 une inflation aussi élevée qu'actuellement, mais jamais de telles différences de taux d'inflation d'une année à l'autre.

Qu'on prenne le taux d'inflation (IPCH) en Belgique ou pour l'ensemble de l'UE, on constate une augmentation d'environ 7 % entre 2021 et 2022 alors que depuis 1981, la différence entre deux années consécutives n'a dépassé les 3 % qu'en 1986 et 2009.

Face à la brusque poussée d'inflation due au redémarrage économique post-covid et aux pénuries provoquées par l'agression russe sur l'Ukraine, les rémunérations n'ont pas suivi. L'inflation élevée a donc entraîné une forte perte de pouvoir d'achat, notamment pour les fonctionnaires nationaux. Et la compensation salariale risque d'intervenir lorsque l'inflation aura fortement régressé. Ce décalage entre l'évolution des prix et l'évolution des rémunérations est encore amplifié dans la Méthode, qui fonctionne toujours avec un retard d'un an ou, dans le meilleur des cas, de six mois.

S'y ajoutent encore l'application éventuelle des clauses d'exception et de modération qui ont pour effet de retarder davantage une partie de notre actualisation. Selon la situation, cela pourrait compenser les divergences (comme l'an dernier) ou les aggraver.

Risque politique et risque financier

Ce décalage présente d'abord un risque vis-à-vis de l'opinion publique, qui nous est rarement favorable. Que nos rémunérations n'augmentent pas en période de forte inflation ne pose généralement pas de problème au citoyen

ANNÉE	IPCH	
	BELGIQUE	UE
1985	4,87%	5,40%
1986	1,29%	3,68%
Différence	-3,58%	-1,72%
2008	4,49%	4,16%
2009	-0,05%	0,84%
Différence	-4,54%	-3,32%
2021	2,44%	2,55%
2022	9,60%	9,22%
Différence	7,16%	6,67%

lambda. En revanche, si nos rémunérations augmentent plus fortement l'année suivante alors que les salaires se sont stabilisés dans les États membres, les attaques contre nos hausses de rémunération « indécentes » vont se multiplier sur les réseaux sociaux et même dans les médias traditionnels. Le colégislateur étant composé d'hommes politiques (ministres et députés européens) tributaires des élections, la Commission risque de se voir demander de nouvelles propositions visant à supprimer ou modifier la Méthode.

Mais cette inflation en dents de scie présente aussi un risque direct pour nous. Combinée avec une évolution du pouvoir d'achat des fonctionnaires décalée dans le temps, elle peut aussi bien entraîner des actualisations assez élevées que des actualisations faibles, voire négatives en cas de rattrapage. Et il ne faut pas oublier que si la Méthode nous donne chaque année (et pour l'instant deux fois par an) un rappel de six mois, ce rappel peut aussi, en cas d'actualisation négative, faire très mal à notre portefeuille.

Nous n'avons jamais connu d'adaptation générale des rémunérations et pensions qui soit négative et entraîne donc un rappel négatif pour l'ensemble des actifs et des retraités, mais il arrive régulièrement que les coefficients correcteurs appliqués aux rémunérations et, dans certains cas, aux pensions provoquent de tels rappels négatifs pour nos collègues dans certains États membres. C'est également le cas pour les actifs affectés dans des délégations Hors Union avec, comme exemple le plus frappant, nos collègues affectés au Congo qui continuent à payer des rappels négatifs de 2018 et 2019 correspondant à plusieurs mois de salaire.

Une autre caractéristique de l'inflation actuelle est qu'elle touche très différemment les différents secteurs. Ainsi, sur le deuxième semestre 2021 (base de l'actualisation de janvier 2022), le groupe 4 de l'IPCH Belgique (Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles) avait augmenté de 16,42% alors que les autres groupes avaient tous connu une évolution beaucoup plus faible, de 0% (groupe 8 - Communications) à 4,75% (groupe 7 - Transport). De décembre 2021 à juin 2022, le groupe 4 a de nouveau connu une hausse de 13,73% (soit + 32,40% en un an) alors que dans le groupe 3 (Articles d'habillement et chaussures), les prix avaient baissé de 1,77%. Et c'est ce même groupe 3 qui, de juin 2022 à décembre 2022, a connu une hausse de

9,03% alors que les transports enregistraient une baisse de 3,33%. Par rapport à ces différences importantes (20 à 30 points de pourcentage sur une année) l'écart maximum constaté annuellement entre différents secteurs depuis 2004 était en moyenne inférieur à 9%.

Or, dans notre Méthode, l'évolution des prix constatée par l'IPCH est pondérée en fonction de nos schémas de consommation, ventilés en 80 rubriques. Le fait que nous dépensions plus que la moyenne de la population belge pour tel type de produit et moins pour tel autre pourra donc faire diverger assez fortement l'indice commun et les indices implicites (utilisés pour les coefficients correcteurs) des chiffres officiels de l'inflation lorsque, comme actuellement, l'évolution des prix varie fortement selon les secteurs.



© Adobe Stock

Quelles conclusions en tirer ?

Notre Méthode d'adaptation des rémunérations et pensions, inventée et mise au point par Ludwig Schubert au début des années '70, nous garantit, dans une large mesure, une évolution parallèle aux fonctionnaires nationaux, mais avec un léger retard, qui se fait très fortement sentir en cas de forte instabilité des prix. Les actualisations intermédiaires réduisent le décalage temporel entre nos rémunérations et celles des fonctionnaires nationaux mais elles ne parviennent évidemment pas à le gommer complètement. Ce décalage comporte certains risques, tant pour notre portefeuille que pour l'attitude des colégislateurs. Nous devons en être conscients et l'AIACE, qui détient l'expertise et l'expérience de la Méthode, devra se mobiliser pour l'expliquer et la défendre. ■

Quand cliquer sur un lien Source PMO (novembre 2022) pourrait vider votre compte bancaire

Comment savez-vous si le PMO vous contacte ou s'il s'agit d'un charlatan ? À quels signes devez-vous faire attention pour vous protéger contre la divulgation de vos données sensibles à des escrocs ? Nous vous expliquons ci-après exactement comment vous vous connectez à nos systèmes et comment nous vous contactons.



© Adobe Stock

Comment vous vous connectez

Votre passerelle vers tout est **EU Login**. Vous vous connectez en saisissant votre adresse e-mail privée et votre mot de passe. Vous devez utiliser une authentification à deux facteurs pour vous connecter. Cela signifie qu'il y a une deuxième vérification par le système après avoir introduit votre adresse e-mail et votre mot de passe. Par défaut, EU Login ne vous enverra pas d'e-mails pour vous demander de réinitialiser votre mot de passe. Lorsque votre mot de passe expire, il vous sera simplement demandé de définir un nouveau mot de passe lors de la connexion.

Arnaque aux fausses demandes d'authentification de connexion à l'UE

EU Login est également une cible pour les escrocs et, à ce titre, sa sécurité est constamment améliorée pour protéger

votre compte. Si vous utilisez l'application pour l'authentification à deux facteurs, depuis le 31 octobre 2022, la manière dont vous recevez les demandes d'authentification sur votre appareil mobile a changé. Les notifications push ne s'afficheront plus sur votre appareil lors de l'authentification de votre connexion aux services de l'UE par code PIN ou biométrie (empreinte digitale, etc.). Désormais, ces demandes apparaissent dans l'application, ce qui la rend encore plus sûre. Si vous recevez un pop-up d'« authentification » à partir de votre application EU Login Mobile, il s'agit très probablement d'une fausse demande - ne la validez pas. Changez plutôt votre mot de passe immédiatement et contactez le service d'assistance informatique de la Commission.

Comment nous vous contactons

Communications par courriel

Les collègues du PMO qui traitent vos dossiers peuvent vous contacter par e-mail pour un certain nombre de raisons, telles que vérifier votre adresse si le courrier a été renvoyé, demander des documents complémentaires, confirmer des détails concernant vos données ou corriger une erreur. Cependant, lorsqu'il s'agit de l'un d'entre nous, l'adresse e-mail de l'expéditeur se terminera toujours par **@ec.europa.eu**

Communications téléphoniques

Exceptionnellement, les collègues du PMO peuvent vous contacter par téléphone pour résoudre un certain nombre de problèmes, comme pour expliquer le raisonnement derrière une dette, pour parler d'une prise en charge, entre autres. Cependant, nous ne vous appellerons **jamais** pour clarifier vos coordonnées bancaires ou pour vous demander votre numéro de carte bancaire ou votre code PIN.

- S'il s'agit d'un collègue du **PMO à Bruxelles**, le numéro de téléphone commencera toujours par **+32 2 29**.

- Si le **helpdesk du RCAM d'Ispra** vous appelle, l'appel proviendra du numéro suivant : **+39 0332 78 3030**.

• Si un **collègue du RCAM à Luxembourg** vous appelle, le numéro commencera toujours par **+352 4301**.

Les appels RCAM se référeront à vos réclamations RCAM récentes ou tickets de contact du personnel ouverts.

Trois conseils pour reconnaître les tentatives d'escroquerie par e-mail

- ▶ la première chose à rechercher est l'adresse e-mail de l'expéditeur - si elle ne se termine pas par @ec.europa.eu, vous devez faire attention !
- ▶ si l'e-mail n'est pas sollicité et qu'il contient une pièce jointe, attention ! Les escrocs attachent souvent des logiciels malveillants (virus) à leurs communications
- ▶ méfiez-vous de tout e-mail qui cherche à créer un sentiment d'urgence. L'escroc cherche à vous faire agir de manière irrationnelle par la peur, en négligeant les incohérences dans sa demande.

Trois conseils pour reconnaître les tentatives d'escroquerie par téléphone

- ▶ les escrocs par téléphone essaieront toujours de vous convaincre qu'ils vous appellent pour quelque chose d'important ou d'urgent
- ▶ les escrocs promettent (« Nous vous paierons plus d'argent ») ou menacent (« Si vous ne confirmez pas vos coordonnées bancaires, nous ne pouvons pas effectuer de paiement »)
- ▶ les escrocs insistent pour que vous agissiez immédiatement, profitant de vos émotions ou de vos angoisses.

Agissez rationnellement et vous garderez votre argent et votre identité. Posez des questions de suivi, demandez du temps pour réfléchir et un numéro à rappeler - ou raccrochez tout simplement ! Lorsque nous vous appelons, nous ne vous forcerons jamais à prendre une décision importante et à agir immédiatement.

Documents papier et fraude

Saviez-vous que les documents papier peuvent augmenter votre vulnérabilité à la fraude ?

Pour les professionnels de la cybersécurité, il est clair depuis longtemps que les documents papier jetés sont une source inestimable d'informations personnelles pour les fraudeurs et les aident à paraître plus convaincants. Peut-être que la dame polie au téléphone n'est pas du PMO, mais a trouvé votre numéro de pensionné sur la fiche de paie



© Adobe Stock

que vous avez récemment jeté. Peut-être a-t-elle appris que vous étiez couvert par le RCAM grâce à l'ancienne pile de documents que vous avez jetée il y a quelque temps.

Moins vous utilisez de fichiers papier, plus il sera difficile pour les escrocs d'obtenir de tels indices sur vous. Vos droits et vos bulletins de pension sont visibles sur SYSPER Post Activity. Vous pouvez suivre toutes vos demandes de remboursement en utilisant RCAM en ligne - ou, mieux encore, PMO Mobile. Vos anciens décomptes y sont également stockés en toute sécurité pour votre référence. ■

SERVICE D'ASSISTANCE INFORMATIQUE
+ 32 2 29 77 777

POUR CRÉER UN COMPTE EU LOGIN

<https://webgate.ec.europa.eu/cas> en suivant un guide simple expliquant toutes les étapes de la procédure.

« Running for Europe », les pensionnés ont répondu présents !

par Monique Théâtre
Rédactrice en chef



Le 28 mai dernier s'est déroulée à Bruxelles la 43ème édition des 20 kilomètres. Quelque 38.000 participants ont ainsi déferlé vers la capitale pour participer à cette course devenue mythique. L'équipe des Institutions « Running for Europe » était bien sûr au rendez-vous.

« Running for Europe » courait cette année pour la sauvegarde de la démocratie en Europe avec le plan « Démocratie en action » qui vise à responsabiliser les citoyens et construire des démocraties plus résistantes dans l'ensemble de l'UE. L'édition 2023 avait aussi pour but de collecter des fonds pour soutenir les femmes et les enfants exposés à des risques élevés en raison du conflit en Ukraine, et de permettre à ceux qui en ont besoin d'avoir accès à une représentation juridique. Elle a rassemblé quelque 860 collègues parmi lesquels des pensionnés dont l'intérêt croissant est notamment dû au fait que les 20 km sont à présent ouverts aux marcheurs. A propos a recueilli quelques témoignages après la course.

Michel Chapuis

Depuis la fin des années 80 j'ai participé 6 ou 7 fois aux 20 km toujours en tant que coureur. Ma motivation ?

La bonne organisation générale et le nombre incroyable de bénévoles et de causes solidaires humanitaires qui y sont représentées, les groupes de musique ou percussions qui stimulent, bref une atmosphère festive qui aide à nous dépasser (sans se surpasser!) ...

Plus personnellement, l'influence d'un âge plus avancé conduit à courir à un rythme plus modéré et donc à se situer par rapport à cette baisse de régime et s'entraîner un peu plus ... en prévision de l'événement (sur macadam surtout qui est plutôt un inconvénient pour le corps), et donc éviter des blessures.

Content bien sûr de pouvoir encore faire partie de "Running for Europe" en tant que pensionné et d'appartenir à une si grande équipe bien visible avec



nos maillots « réutilisables » encore à l'avenir. Un petit bémol : dommage que le stand de "notre" équipe soit si peu visible au Cinquantenaire. Il faut toujours le chercher par rapport aux autres stands, certains m'ont dit ne pas l'avoir trouvé du tout! Également pas évident d'arriver à temps et en place pour la photo de l'équipe!

Nekane Azpiri Lejardi

Je participe depuis des années aux 20 km en tant que coureur mais cette année, j'ai fait partie des marcheurs car je rencontre des problèmes aux genoux. Cette course est une institution, tant pour moi que pour le groupe dont je fais partie qui rassemble famille et amis. Je pense aussi que « Running for Europe » contribue toujours à des initiatives avec des fins très louables.



Claudine Pierre

C'est ma deuxième participation comme marcheuse. Ce que j'ai aimé ? Marcher dans ma ville qui m'appartient totalement ce jour-là dans une ambiance incomparable. Et aussi le très bon accueil mais il faudra s'organiser mieux en 2024 pour distinguer les marcheurs retraités des coureurs et mettre en place ce sentiment d'appartenance.



Diethard Blum

Entre 1985 et 2008, j'ai participé 24 fois aux 20 km de Bruxelles. C'était donc la 25ème fois cette année et la première fois en tant que marcheur. Mon temps d'arrivée a été de 3.25:55 h. J'avais commencé à courir durant mon activité et j'ai participé, entre autres, à 30 marathons. A l'âge de 75 ans, j'ai changé de vitesse et je marche régulièrement 10.000 pas par jour pour acheter mon journal.

Évidemment, il n'y a guère d'exercice plus efficace que la marche pour le cœur, les poumons et l'esprit, en bref : pour la santé. Pour moi, cela a été un grand honneur de porter les étoiles européennes

et d'appartenir à cette magnifique équipe de jeunes collègues! Dans le passé, j'avais d'ailleurs fondé une équipe de coureurs à la DG XXI, devenue TAXUD, qui portait le nom « EURODOUANE ». Donc, même avant la campagne de la Commission sous le titre « Running for Europe », il y avait une équipe portant les couleurs européennes à travers Bruxelles. Pour laisser bénéficier « le grand public » de ma longue expérience, j'ai d'ailleurs écrit un livre, en DE et EN, concernant le marathon, kilomètre par kilomètre, en 42 chapitres, avec des conseils d'entraînement et de santé. Son chapitre 20 contient une description des 20 km de Bruxelles. Si un collègue est intéressé : diethard.blum@telenet.be

20 km de Bruxelles édition 2023

140 nationalités, 37.600 participants, 2,3 M€ pour le caritatif
Meilleur temps de course : 1:00:15

Save the date! Rendez-vous nombreuses et nombreux le 26 mai 2024 pour la prochaine édition sous la bannière « Running for Europe » !

L'Europe au défi de l'eau

L'eau constitue un enjeu stratégique en géopolitique comme le démontre la destruction du barrage de Kakhovka en Ukraine et ses conséquences catastrophiques. Cependant, lorsque l'Union européenne s'est dotée en 2000 d'une véritable politique communautaire de l'eau, le motif était plus écologique que géopolitique.

La directive-cadre sur l'eau (DCE) s'inspirait de la loi française de 1964 en adoptant une approche décentralisée par grands bassins hydrographiques, assortie du principe de récupération du coût des services liés à l'utilisation de l'eau. De plus elle imposait aux États membres de parvenir à un bon niveau de qualité écologique des eaux dans un délai de 15 ans et d'arrêter progressivement le rejet de certains produits dangereux dans un délai de 20 ans. Ainsi l'objectif est d'atteindre

le bon état écologique et chimique de l'ensemble des masses d'eau souterraines et de surface en 2025 ou au plus tard en 2027 dans le cas de certaines dérogations.

L'aggravation des sécheresses et des inondations, sous l'influence du changement climatique.

Quantité ... et qualité

Au plan quantitatif, l'Europe dispose d'une quantité d'eau suffisante pour répondre à ses besoins. Environ 75 % de l'eau totale est prélevée dans les rivières et les réservoirs et 25 % dans les eaux souterraines. L'eau est utilisée pour l'agriculture (58 %), le refroidissement de l'énergie (18 %), l'exploitation minière (11 %) et les ménages (10 %). Au plan qualitatif, si l'Agence européenne de l'Environnement constate une amélioration des tendances au cours des 30 dernières années, elle déplore néanmoins le niveau trop élevé des excédents d'azote d'origine agricole dans de vastes régions d'Europe. Les concentrations de nutriments dans les eaux souterraines n'ont quasiment pas diminué depuis les années 90 et plus aucune amélioration n'est apparue dans les rivières au cours des dix dernières années, sous l'effet de l'usage continu de pesticides et d'autres polluants diffus. Le phénomène le plus marquant de ces dernières années est l'aggravation des sécheresses et des inondations, sous

par Jean-François HULOT

Retraité de la Commission européenne (DG RTD et DG AGRI), ingénieur agronome, auto-entrepreneur et consultant pour l'agriculture durable. Associé de l'IEEP Bruxelles.

l'influence du changement climatique. Des restrictions sont imposées et des conflits d'usage apparaissent. Dès lors, il faut accroître la quantité d'eau douce disponible, surtout en été, tout en cherchant à économiser l'eau.

Encore faudrait-il éviter de gaspiller l'eau : on estime que les fuites sur les réseaux d'eau potable européen font perdre un quart de l'eau mise en distribution (donc après traitement, épuration, etc.). Les taux de fuite seraient de 5 % aux Pays-Bas, 20 % en France, 22 % en Espagne, 41 % en Roumanie, 60 % en Bulgarie... L'UE ne manque pas de moyens pour soutenir les investissements de rénovation nécessaires : le plan de relance roumain dispose de 1,46 milliards d'euros destinés à améliorer les systèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement de l'eau, y compris l'eau potable, et également de développer des mesures de protection contre les inondations, comme l'extension de la couverture des systèmes de collecte d'eau et d'assainissement dans les municipalités de plus de 2 000 habitants. Par ailleurs l'UE finance la recherche sur l'eau, qui est incluse dans le programme de recherche européen Horizon Europe, où l'on remarque un partenariat d'une trentaine de pays de l'UE et au-delà, réunis autour d'un unique agenda de recherche et d'innovation, évitant ainsi les doublons et permettant des économies d'échelle dans les coûts de recherche.



© ANACE-BE

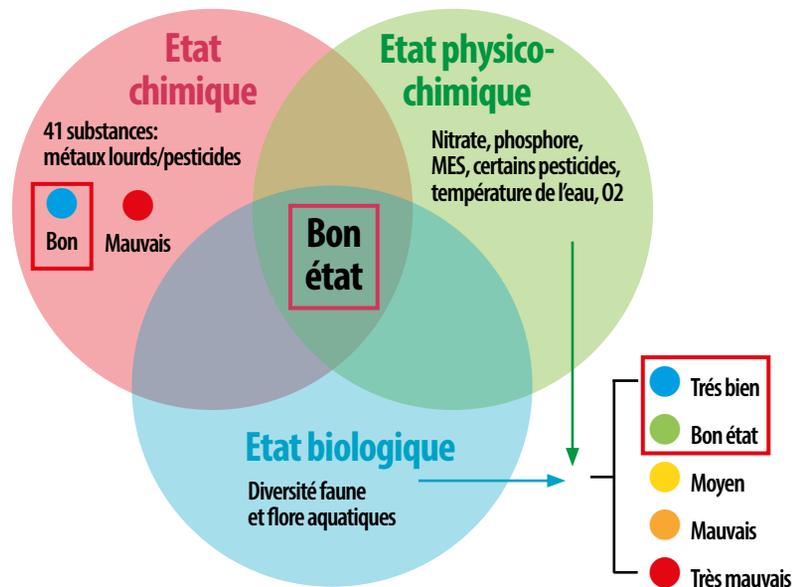
L'idée de dessaler l'eau de mer paraît séduisante pour obtenir de l'eau douce en quantité quasi illimitée. Au Portugal, plus du tiers du territoire est confronté à une sécheresse sévère ou extrême, plus particulièrement dans la région de l'Algarve. En réaction, une nouvelle usine de dessalement d'eau de mer y sera construite, à Albufeira, à partir de 2024. L'Espagne est déjà le quatrième pays au monde en termes de capacité de dessalement et possède la plus grande unité de dessalement d'Europe, à Llobregat en Catalogne. Avec une capacité de 200 millions de litres d'eau par jour, elle fournit un quart des besoins de la zone urbaine de Barcelone. Ces technologies ne vont pas sans inconvénient : elles exigent beaucoup d'énergie, dont seulement une partie provient de renouvelables à l'heure actuelle et rejettent en mer quantités de saumure polluante, qu'il convient de retraiter.

Le plus grand réservoir d'eau se trouve sous nos pieds : le sol.

La réglementation européenne

Une autre façon d'augmenter les disponibilités en eau relève de la réglementation : l'UE a introduit des changements réglementaires pour faciliter la réutilisation des eaux urbaines résiduaires une fois traitées à des fins d'irrigation agricole. Un règlement de la Commission établit des exigences minimales de qualité et de surveillance de l'eau et des dispositions en matière de gestion des risques, pour une utilisation sûre de l'eau de récupération. Il lève certaines barrières et, moyennant une modernisation des stations d'épuration, permettra de faire davantage recours à la réutilisation de l'eau dans l'agriculture, dans une approche typique de l'économie circulaire :

Comment définir le bon état ?



laire : des nutriments tels que l'azote, le phosphore et le potassium seront restitués aux cycles biogéochimiques naturels, ce qui permettra une moindre utilisation des engrais chimiques.

Du côté des usages, l'UE dispose d'un important levier d'action sur le premier secteur utilisateur d'eau douce avec la politique agricole commune (PAC). Elle permet de financer par les programmes de développement rural des investissements pour rendre plus efficaces les systèmes d'irrigation, traiter les eaux usées ou stocker l'eau dans des retenues collinaires. Bien que les conditions d'octroi visent une économie d'eau de 5 à 25 %, la Cour des Comptes, dans un rapport spécial de 2021, estime que la PAC n'a pas conduit à des économies d'eau, ni à améliorer significativement la qualité des eaux de surface. En matière agricole ou forestière, il ne faudrait pas perdre de vue que le plus grand réservoir d'eau se trouve sous nos pieds : le sol. La voie la plus prometteuse pour stocker l'eau et en réguler les flux se trouve dans la protection des sols, dont on se rappelle que l'UE l'abandonna en

2006, faute de soutien suffisant des États membres pour adopter une directive en la matière qui manque aujourd'hui à l'arsenal législatif de la politique environnementale. La Commission européenne reconnaît que « l'UE n'a à ce jour pas été en mesure de se doter d'un cadre juridique adéquat accordant au sol le même niveau de protection que celui accordé à l'eau, au milieu marin et à l'air » et annonce dans la stratégie de l'UE pour la protection des sols à l'horizon 2030 qu'elle « présentera une proposition législative spécifique sur la santé des sols d'ici à 2023 ». Souhaitons que cette fois-ci les États membres et le Parlement trouveront facilement un accord pour protéger ce bien commun si précieux : le sol. ■



Notre monde naturel *est en danger*

par **Nathalie Vercruyse**

Ingénieure de formation, diplômée en relations internationales, a travaillé à la Commission dans les domaines de la recherche et de la prospective, pensionnée depuis 2019. Membre de EU Staff 4 Climate, groupe proactif acteur de la transition écologique, au sein des institutions européennes.



© Adobe Stock

Six sphères en déshérence

Le monde naturel peut se comprendre comme six sphères imbriquées. La lithosphère est l'enveloppe rigide de la terre. On en extrait les énergies fossiles, terres rares, sables de construction, nutriments vitaux comme le phosphore etc. C'est une question de stocks et aussi de flux incessants. La pédosphère est constituée par les sols. 75% des terres de la planète sont dans un état critique (pratiques agricoles intensives, urbanisation ou activités industrielles, notamment l'extraction minière...). L'humanité est incapable de progresser vers la maîtrise des pénuries alimentaires, estime le directeur de l'ONU, António Guterres. L'hydrosphère, ensemble liquide, est constitué des océans, mers, lacs, cours d'eau, nappes phréatiques. Cette sphère est gravement menacée par la pollution, l'acidification, la salinisation, les sécheresses, ... La cryosphère est l'ensemble des glaces de la planète : banquises, glaciers, permafrost. Les pôles par exemple connaissent actuellement une vitesse de fonte qui s'accélère. L'ensemble du vivant constitue la biosphère. Si on exclut l'humanité et les animaux d'élevage, 60% des vertébrés ont disparu en un demi-siècle (mammifères terrestres et marins, amphibiens, poissons, reptiles et oiseaux). Notons que les espèces ne « disparaissent » pas, c'est notre mode de vie, de production et de consommation qui les exterminent. Enfin l'atmosphère : nous en modifions la composition chimique si vite que les

Nous sommes 8 milliards d'humains et la vaste majorité d'entre nous est enchâssée dans un système de production et de consommation. Le comprendre requiert un effort certain. Nathalie Vercruyse vous propose de traiter de cette problématique dans trois articles. Le premier publié ci-contre aborde la thématique du monde naturel dans lequel nous avons multiplié les dommages, et en particulier dans l'atmosphère. Le second article se centrera sur le « carburant » du système et le troisième article proposera des pistes face aux pénuries et aux crises qui s'aggravent de même que l'action poursuivie par l'Union européenne en la matière. Ils seront publiés dans les deux prochains numéros d'Apropos.

cycles de l'eau et du carbone, essentiels à la vie, sont détraqués. Le climat sort de sa zone de stabilité, et se rajoutent les multiples pollutions (gaz et particules).

Ajoutons une dernière 'sphère' : l'anthroposphère. Elle regroupe l'humanité, les activités humaines, les productions humaines (constructions, objets, déchets). La croissance de l'anthroposphère génère une empreinte écologique, une pression telle que ces six sphères se détériorent parce que leur régénération est entravée par d'incessants dommages.

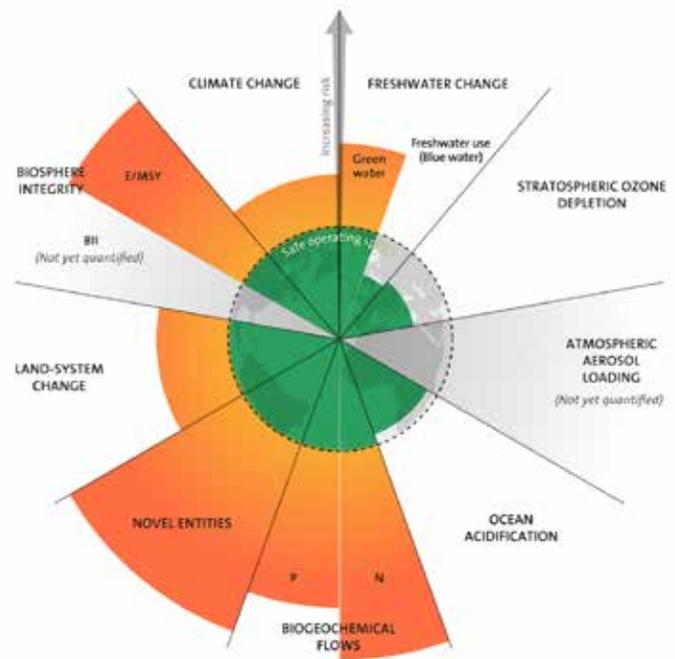
Les espèces ne « disparaissent » pas, c'est notre mode de vie, de production et de consommation qui les exterminent.

Deux tiers des limites planétaires déjà franchies

La science constate la dégradation de notre monde naturel à travers le concept de « limites planétaires ». Ce sont les seuils que l'humanité ne devrait pas dépasser pour pouvoir durablement vivre dans un écosystème sûr, c'est-à-dire en évitant les modifications brutales et difficilement prévisibles

de l'environnement planétaire. Ce concept a été proposé par une équipe internationale de vingt-six chercheurs et publié en 2009. Il a depuis été mis à jour par des publications régulières. Il consiste en neuf limites planétaires, dont huit sont chiffrées par les chercheurs et six sont déjà franchies.

Les limites planétaires et leur dépassement sont symbolisés par des fractions de cercles. Le cercle en pointillés représente l'estimation des limites de durabilité et les zones colorées l'estimation de leur état en 2022, la couleur orange représentant un dépassement. Les neuf limites planétaires sont, dans le sens antihoraire et en partant du haut : (1) le changement climatique ; (2) l'érosion de la biodiversité ; (3) les modifications des usages des sols ; (4) l'utilisation d'eau douce ; (5) la perturbation des cycles biochimiques de l'azote et du phosphore ; (6) l'acidification des océans ; (7) les aérosols atmosphériques ; (8) la diminution de la couche d'ozone ; (9) la pollution chimique (rassemblées en anglais sous le terme 'nouvelles entités').



Les dommages dans l'atmosphère

Ce mince « manteau » de notre planète nous protège des météorites (elle les fait se pulvériser), des rayonnements ultraviolets (UV) nocifs pour les êtres vivants et maintient une température idéale pour la vie. Il permet aussi de piéger une partie de la chaleur reçue sous forme de rayonnements provenant du Soleil. Au lieu d'être renvoyée et perdue dans l'espace, cette chaleur est maintenue dans l'atmosphère. L'augmentation continue des gaz à effet de serre (GES) depuis la révolution industrielle mène au dérèglement climatique, délétère pour la vie. Mais qui cause principalement les GES ? Une étude récente confirme qu'actuellement, au niveau mondial les 1 % les plus fortunés ont produit à eux seuls 8,5 milliards de tonnes soit en moyenne 110 tonnes de CO² par membre de ce groupe. Ont été analysés les niveaux d'émission de GES produits à l'intérieur d'un pays mais aussi ceux associés à l'importation de biens et de services du reste du monde. Les émissions par habitant des 50 % les plus pauvres ont augmenté plus rapidement que la moyenne (26 %), tandis que celles des 40 % intermédiaires dans leur ensemble étaient en diminution (-1,2 %). Les émissions par habitant des 1 % les plus riches ont augmenté de 26 % et les émissions supérieures des 0,01 % de 80 %.

Questionnons-nous sans faux-semblants. Nos sociétés peuvent-elles durer quand tant de composantes du monde naturel sont en effondrement ou proches d'atteindre les limites ? L'humain a proliféré sur terre et a élaboré des sociétés

qui exploitent la nature et produisent des déchets. Avec une efficacité extrême ... sauf pour la régénération des systèmes. Vers les années 1850, ces flux physiques évoqués ont commencé à s'intensifier en volume et à se multiplier, par l'industrialisation de l'exploitation pétrolière.

Voulons-nous vraiment gagner cette 'guerre' contre le vivant ? ■

Quiz - cherchez les réponses dans vos mémoires, sur Internet ou ... attendez le prochain numéro !

Y a-t-il un ou des énoncés corrects parmi les propositions suivantes ?

- Les Mésopotamiens utilisaient le pétrole lors des momifications.
- L'industrie pétrolière a pris naissance vers les années 1860.
- La Chine est le principal responsable des émissions de GES.

Le socle européen des droits sociaux



▲ 2017, Sommet Social de Göteborg - Signature du « Socle européen des droits sociaux »
© EU, 2017 - Photographe : Etienne Ansotte

par **Gabrielle Clotuche**
Membre du Comité de rédaction

relevant essentiellement de la compétence des États membres. C'était l'occasion pour le président Jean-Claude Juncker de déclarer :

"Our Union has always been a social project at heart. It is more than just a single market, more than money, more than the euro. It is about our values and the way we want to live. The proclamation of the Pillar at the Gothenburg Social Summit comes at a key moment to anchor a strong social dimension in the future of the European Union. The timing was chosen very deliberately, making Europe's social dimension the first milestone on our road to Sibiu."

Proclamé solennellement le 17 novembre 2017 par le Parlement européen, le Conseil et la Commission réunis au Sommet social de Göteborg, le texte du « Socle européen des droits sociaux » s'appuie sur les acquis sociaux de l'UE.

La Commission souhaitait utiliser ce texte à la fois comme cadre de vérification selon lequel la législation sociale européenne en vigueur contribue effectivement au bien-être des personnes mais aussi crée de nouveaux droits face aux défis actuels, et en tant que référence pour l'évaluation des performances sociales des États membres de l'Union. Cette proclamation solennelle n'est pas sans rappeler la Déclaration solennelle de la Charte communautaire des droits sociaux fondamentaux des travailleurs en décembre 1989 à Strasbourg par onze chefs d'État et de gouvernement (Margaret Thatcher pour le R.U. s'étant abstenue).

Le contenu du texte

Les termes sont un peu différents et les objectifs nettement orientés vers l'avenir. Un long préambule s'attache à les développer de même que les références juridiques aux Traités venant appuyer si nécessaire le texte des principes et droits, le rendant ainsi incontournable. Il précise par ailleurs clairement le rôle des partenaires sociaux, notamment au travers du dialogue social dans le renforcement des droits sociaux. De plus, ces principes et droits ne concernent pas seulement les travailleurs mais tous les citoyens de l'Union et les ressortissants des pays tiers qui y résident légalement.

Répartis en trois chapitres, ceux-ci doivent être mis en œuvre tant au niveau de l'Union qu'à celui des

Le socle, une référence pour l'évaluation des performances sociales des États membres de l'Union.

Il a l'ambition de devenir un cadre de référence permettant d'examiner les performances sociales et les résultats en matière d'emploi des États membres et d'orienter les réformes à l'échelon national et de servir de boussole, c'est-à-dire d'indiquer la direction à suivre pour renouer avec la convergence dans la zone euro.

Les droits sociaux, une priorité

Ce socle rejoint donc les outils du Semestre européen des politiques économiques et ses orientations et recommandations aux États membres. Il est dans la ligne dessinée dès juin 2015 dans le rapport des cinq présidents, Compléter l'Union économique & monétaire. Celui-ci en effet exigeait de considérer les questions sociales et d'emploi comme une des priorités du Semestre européen et, dans une deuxième phase formalisant le processus de convergence, d'adopter un ensemble commun de normes de haut niveau. La première exigence est sans conteste le point majeur à retenir car le social n'a jamais été reconnu auparavant comme prioritaire parce que

États membres dans les limites de leurs compétences respectives. Le premier chapitre Égalité des chances et accès au marché du travail énonce - le droit de toute personne à une éducation, formation et apprentissage tout au long de la vie - l'égalité entre les femmes et les hommes - l'égalité des chances - le soutien actif à l'emploi. Le chapitre II Conditions de travail équitables traite de six domaines - emplois sûrs et adaptables - salaires - informations concernant les conditions d'emploi et protection en cas de licenciement - dialogue social et participation des travailleurs - équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée - environnement de travail sain, sûr et adapté et protection des données. Le chapitre III, s'attache à la Protection sociale et inclusion sociale à savoir - accueil de l'enfance et aide à l'enfance - protection sociale - prestations de chômage - revenu minimum - prestations de vieillesse et pensions - soins de santé - inclusion de personnes handicapées - soins de longue durée - logement et aide aux sans-abri - accès aux services essentiels.

La mise en œuvre du socle

Le président Juncker a mis un point d'honneur dès 2018 à lancer le premier train de mesures pour sa mise en œuvre avec une proposition de directive sur les conditions de travail. La présidente Ursula von der Leyen, dans son programme pour l'Europe présenté devant le Parlement européen lors de sa candidature en 2019, s'est engagée à présenter un plan d'action pour la mise en œuvre intégrale du socle européen des droits sociaux, précisant qu'« il est grand temps de concilier le social et le marché au sein de notre économie moderne ».

Le Plan d'action sera publié en mars 2021, entre-temps la pandémie du Covid-19 est venue perturber l'agenda de la Commission. La même année : en mars l'adoption de la stratégie de la Commission pour les droits des personnes handicapées pour la période 2021-2030, en juin l'adoption d'une recommandation sur la garantie européenne pour l'enfance et le lancement de la plateforme européenne de lutte contre le sans-abrisme, suivis en octobre du nouveau cadre stratégique de l'UE en matière de santé et de sécurité au travail pour la période 2021-2027 sont autant d'actes concrets qui confirment cet engagement.



Toujours en 2021, le 16 novembre, la Commission lance un groupe de haut niveau sur l'avenir de la protection sociale avec l'objectif de présenter des recommandations pour Adapter l'État-providence au futur. En décembre, c'est une série de mesures visant à améliorer les conditions de travail des personnes travaillant via une plateforme de travail numérique qui sont proposées par la Commission.

L'accord conclu le 7 juin 2022 entre les institutions européennes sur une directive européenne relative aux salaires minimaux constitue une étape historique dans l'élaboration de la politique sociale de l'UE. Le Parlement européen et le Conseil ayant officiellement adopté la directive, respectivement en septembre et en octobre 2022, il revient désormais aux États membres de la transposer en droit national et, pour ce faire, ils disposent d'un délai de deux ans. Dans l'Écrin n° 99, nous présentons le Plan européen pour vaincre le cancer et dans le n° 101 d'Apropos la nouvelle stratégie européenne en matière de soins.

Ainsi la Commission travaille à renforcer les droits des citoyens européens, son action appelle aujourd'hui à un suivi de la part des États membres et des autres partenaires. Il s'agit donc de rester vigilants. ■

« Il est grand temps de concilier le social et le marché au sein de notre économie moderne ».

Ursula von der Leyen

La Région de Bruxelles-capitale, deuxième prix des capitales européennes de l'inclusion



par **Monique Théâtre**
Rédactrice en chef

vités en matière de promotion de la diversité (en termes de genre, d'âge, de handicap, d'identité LGBTQI, de religion et d'origine ethnique). Lancé par la Commission en 2022, il met en lumière les mesures innovantes qui

améliorent le quotidien et les conditions de vie de groupes spécifiques victimes de discrimination. Les candidatures peuvent porter sur des projets éducatifs ou culturels spécifiques, l'amélioration de l'infrastructure globale ou d'autres initiatives favorisant un environnement diversifié et inclusif pour tous les citoyens. En 2023, c'est le conseil municipal de Terrassa (ES) qui a décroché l'or, suivi de Bruxelles-capitale (argent) et par Helsinki (bronze). Le 27 avril dernier, Nawel Ben Hamou (PS), secrétaire d'État belge à l'égalité des chances, a reçu, au nom du gouvernement bruxellois, la récompense des mains de la Commissaire européenne chargée de l'égalité, Helena Dalli.

« Sur 74 candidatures venant de toute l'Union européenne, que Bruxelles reçoive ce prix est une reconnaissance et une visibilité donnée au travail exceptionnel que nous avons fourni depuis 2019. Pour la première fois, la Région bruxelloise appréhende l'égalité des chances comme une compétence phare et transversale. Cela porte ses fruits avec

six plans d'action qui se concentrent sur les principales discriminations vécues à Bruxelles », a commenté Nawal Ben Hamou. La Région bruxelloise a choisi d'appliquer une approche transversale, intégrée et préventive de l'égalité des chances, qui s'applique à l'ensemble des politiques publiques et vise à ne pas créer ou renforcer des inégalités existantes. Depuis fin 2022, elle s'est dotée de six plans d'action : de lutte contre les violences faites aux femmes ; de soutien à la monoparentalité ; d'inclusion des personnes LGBTQIA+ ; de lutte contre le racisme, pour l'égalité entre les femmes et les hommes ; et un plan handistreaming. Ce dernier plan-plan d'action fédéral Handicap - pointe les obstacles auxquels sont confrontées aujourd'hui les personnes en situation de handicap en Belgique et qui les empêchent de mener une vie autonome et de s'épanouir. Les mesures proposées pour supprimer ces obstacles touchent à tous les aspects de la vie : gestion de la crise sanitaire, soins de santé et protection sociale, travail et emploi, accessibilité, mobilité, lutte contre la discrimination, participation à la vie culturelle et aux sports, etc.

« Lorsque la diversité et l'inclusion sont élevées au rang de priorités, elles sont également source de richesse et d'innovation » a conclu Helena Dalli. Avec sa belle deuxième place, Bruxelles démontre ainsi sa volonté de poursuivre les efforts qu'elle a décidé de mettre en œuvre en matière de politiques inclusives tendant à une société plus équitable. ■

L'égalité est affichée comme une priorité de la Commission. Offrir les mêmes opportunités à tous, permettre à chacun de mieux exploiter son potentiel, lutter contre les discriminations de toutes sortes.

Voilà en substance la ligne directrice que s'est fixée Ursula von der Leyen au travers de diverses initiatives comme :

- le plan d'action de l'UE contre le racisme 2020-2025
- la stratégie en faveur de l'égalité des personnes LGBTQI 2020-2025
- la stratégie en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes 2020-2025
- le cadre stratégique de l'UE pour l'égalité, l'inclusion et la participation des Roms pour 2020-2030.

Le prix de la capitale européenne de l'inclusion et de la diversité s'inscrit dans cette stratégie et vise à reconnaître et à mettre en évidence les bonnes pratiques d'une ville ou d'une région, qui pourraient inspirer d'autres collecti-

Defending the rights of adults in need of protection

The College has recently proposed new rules to ensure that the protection of adults in need of protection or support is maintained in cross-border cases, and that their right to individual autonomy, including the freedom to make their own choices as regards their person and future arrangements, is respected when they move within the EU.

The first question is : why the need for this package ? The answer is simple : currently, there are no EU laws specifically addressing the protection of adults in need of protection or support in cross-border situations. For many years, the Commission has promoted the ratification by all Member States of the 2000 Hague Protection of Adults Convention. This convention is widely considered as an efficient and flexible private international law instrument. However, despite the Commission's efforts, many Member States have not become parties to the Convention. It currently applies among its 15 Contracting Parties, including 12 Member States. The Commission proposes to make it mandatory for Member States to join this Convention. In addition, while the Convention includes a minimum legal framework for this area suitable for international application, these rules do not achieve the potential of the EU area of justice where close cooperation among Member States and mutual trust exist.

The Commission therefore proposes a Regulation which will build upon the rules of the 2000 Hague Protection of Adults Convention and existing EU measures in other areas of cross-border civil justice. The Regulation will provide more modern and streamlined rules

suitable for the EU context. « With this proposal we are solving real problems for people when they are in situations of legal protection or needing support, » Vice-President Jourová said. « Whether they need to manage assets or real estate in another country, seek medical care abroad, or relocate to a different EU-country, the proposed rules will bring legal clarity, reduce burden and enhance protection ». Commissioner Reynders added : « The new rules will greatly simplify cross-border procedures for adults in need of legal support or protection, improve legal certainty, reduce the cost and length of cross-border proceedings, and safeguard the rights of adults, including their right to autonomy. The proposals will reinforce further our European justice system by creating instruments for cooperation, in which the most vulnerable are protected ».

Struggling with national laws and processes

Then comes the second question : to whom these proposals would apply ? They cover adults who, by reason of an impairment or insufficiency of their personal faculties, are not in a position to protect their own interests. This could be in connection with an age-related disease, such as Alzheimer's disease for instance, or resulting from a health condition. In the context of a growing cross-border mobility of people in the EU, this gives rise to numerous challenges. For instance, individuals concerned or their representatives living in a country may need to manage assets or real estate in another country, seek medical care abroad, or relocate to a different EU country. In such cross-border situations, they often face complex and sometimes conflicting

by **Patrizio Fiorilli**
Journalist Commission en Direct



© Adobe Stock

national laws, leading to legal uncertainty and lengthy proceedings.

The proposed Regulation introduces a streamlined set of rules that will apply within the EU. In particular, it aims to establish which court has jurisdiction, which law is applicable, under what conditions a foreign measure or foreign powers of representation should be given effect and how authorities can cooperate. It also proposes a set of practical tools, such as facilitating digital communication; introducing a European Certificate of Representation, which will make it easier for representatives to prove their powers in another Member State; establishing interconnected registers that will provide information about the existence of protection in another Member State; and promoting closer cooperation among authorities. The two proposals will provide for the necessary uniform rules and address the current gaps and inconsistencies in the legal protection of adults in cross-border situations. They will apply only in cross-border cases and will not change Member States' national substantive laws concerning the protection of adults. ■

Le Babbelkot, *lieu d'accueil et de lien social*



par Bruno Ugucioni

Entré à la Commission comme huissier en 1978. Chef d'immeuble depuis 1991 (B-28/SC-14, CHAR, L-130). Par deux fois élu au Comité Local du Personnel de Bruxelles et membre du Comité Service Hygiène et Sécurité. Pensionné depuis 2014.

Elle a à coeur l'intégration entre les gens venant de multiples horizons et elle est attentive à la cohabitation interculturelle entre ses membres, qui eux passent souvent une partie de la journée au Babbelkot. La discrétion est de mise : chacun vient se livrer et reçoit un peu de chaleur humaine, qui passe toujours par une écoute attentive de la part de ses volontaires. Des jeux de société et de journaux sont également disponibles. Le Babbelkot offre aussi à ses visiteurs la possibilité de célébrer avec eux les fêtes ou leurs anniversaires.

© AIACE BE

Tous ces éléments en font un réel espace ludique, un endroit où l'on vient simplement pour être ensemble, juste pour la conversation ou pour recevoir un conseil ou un avis, un lieu où la chaleur humaine est réellement réconfortante et où le partage se fait dans un esprit de convivialité. Le Babbelkot vend aussi accessoirement, à des prix modiques, des boissons non alcoolisées et de la restauration légère.



© AIACE BE

J'ai poussé la porte du Babbelkot pour la première fois un jour de janvier 2014. J'étais retraité depuis peu et je souhaitais offrir un peu de mon temps pour faire du bénévolat et tout naturellement je me suis dirigé vers ce centre d'accueil.

Le Babbelkot est un « club » privé fondé en 1980, non confessionnel et apolitique, organisé sous la forme d'une asbl. Il a pour mission principale d'offrir un lieu de rencontre pour tous ceux et toutes celles qui souffrent de solitude et des problèmes qui en découlent ainsi que de créer un lien social entre ses membres pour vivre ensemble. C'est le rendez-vous des solitaires, des fatigués de l'attente de jours meilleurs, un lieu d'accueil à l'ambiance empreinte de compréhension et d'ouverture à l'autre.

Entièrement gérée par les volontaires, l'asbl ne bénéficie d'aucun subside, elle fonctionne grâce à des dons privés. Le Conseil d'administration de l'AIACE a décidé d'octroyer une contribution financière à cette association pour lui permettre de poursuivre et de développer son action sociale. ■

Le Babbelkot

Rue des Chartreux, 20 - 1000 Bruxelles.
www.babbelkot.be

Communiqué par **Alain Servantie**,
ancien assistant de Michel Carpentier

Les Mémoires de Michel Carpentier

Michel Carpentier (1930-2022) a intégré la Commission d'Euratom le 14 juillet 1959 à Bruxelles où il fut désigné responsable du service des achats et des marchés. En 1967, lors de la fusion des Commissions, il a rejoint la Direction générale des Affaires industrielles, Technologies et Scientifiques (DG III) où, en 1971, à l'initiative d'Altiero Spinelli, alors commissaire responsable de l'Industrie, il rédigea la première communication de la Commission européenne sur l'environnement, « une donnée indissociable de l'organisation et de la promotion du progrès humain ». Le Service de l'environnement et de la protection des consommateurs qu'il a dirigé jusqu'en 1981 a préparé soixante directives visant à la prévention et diminution des pollutions de l'eau, de l'air et du bruit, récupération des déchets, protection du milieu naturel, notamment de la faune sauvage, la protection des mers et des fleuves, etc. En 1982, Michel Carpentier, à la demande du vice-président Davignon, a pris la direction de la Task Force des Technologies de l'Information et de la Communication, chargée des programmes européens dans le domaine des technologies avancées, conduisant à une

politique révolutionnaire en matière de télécommunications, permettant leur libéralisation et interconnexion au plan européen, et la promotion de la société de l'information. Après sa retraite, en 1995, il a continué ses activités notamment avec la Région Aquitaine où il s'était installé.

Dans ce petit ouvrage, Michel Carpentier raconte ses trente-six ans de vie dans les institutions européennes et sa contribution visionnaire au lancement de plusieurs politiques. « Revenant sur le passé, j'ai eu le bonheur et pourquoi ne pas le dire la fierté d'avoir lancé et contribué au développement de plusieurs politiques nouvelles, en y consacrant toute mon énergie, à savoir celles de l'environnement, de la protection des consommateurs, des télécommunications et de la Société de l'information. Ces politiques sont aujourd'hui inscrites dans les Traités constitutifs de l'Union européenne. Ce succès, on le doit non seulement à mes efforts acharnés, à mon désir permanent d'innover, d'être « avant les autres » dans de nouveaux domaines souvent à la limite des compétences communautaires mais également à la « vision »

d'hommes politiques de grande valeur, à la force de conviction et au travail constant de quelques fonctionnaires européens et nationaux ainsi qu'à des concours de circonstances favorables, et à la prise de conscience progressive de la nécessité d'actions communes pour régler des problèmes communs ou identiques. » ■



Quelques pierres à la construction européenne
Mémoires de Michel Carpentier
Éditions Peter Lang, 2023 - 324 pages.

The formal prerequisites for a federal European Political Union (EPU)

Across Europe today, the aspiration to create a federal EPU is admittedly far from vibrant ; it occupies hardly any space in the public political debate. It goes without saying that displaying a clear political will to create a federal EPU on the part of the peoples and politicians of Europe constitutes an essential prerequisite for the feasibility of the project. This being said, on the one hand, it cannot be completely ruled out that this prerequisite could be fulfilled in the future and, on the other hand, even if this were the case, the mere existence of the corresponding political will would not be sufficient to ensure the successful creation of a federal EPU. For this to happen, certain formal prerequisites would also have to be met. These are precisely the prerequisites that would allow a political will, if it existed, to be cast into an appropriate constituent legal text, such as a constitution.

Three of these formal prerequisites are highlighted in the present contribution. They concern the scope of the project to create a federal EPU, the

by **Christos Mavrakos**

Former legal and political advisor, General Secretariat of the EU

technique to be used for drafting its founding text (constitution) and the procedure to be followed to successfully bring its founding text (constitution) into force.



The formal prerequisites for the successful establishment of a federal European Political Union (EPU)

by **Christos Mavrakos**
Policy Paper #135/2023

Hellenic Foundation for European & Foreign Policy (ELIAMEP)
www.eliamep.gr

Art nouveau Brussels 2023

par Miriam Tessens,
journaliste Commission en Direct

Ily a exactement 130 ans que l'architecte belge Victor Horta mettait la touche finale à l'Hôtel Tassel - près de l'avenue Louise - que l'on considère comme l'œuvre fondatrice du mouvement « Art nouveau » à Bruxelles. C'est la raison pour laquelle la ville célèbre l'Art nouveau dans toute sa diversité tout au long de cette année.



▲ Hôtel van Eetvelde © EmDee

Couleur, ferronnerie, mosaïque, vitrail et l'omniprésence de la lumière constituent les éléments typiques du style Art nouveau. Tous sont utilisés dans l'Hôtel Tassel - qui figure à présent sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, parmi beaucoup d'autres bâtiments Art nouveau à Bruxelles. Horta l'a dessinée pour le professeur de l'ULB et franc-maçon Emile Tassel. Les archi-

tectes considéraient l'ensemble de la maison comme une œuvre d'art complète, où non seulement l'architecture pouvait être qualifiée d'Art nouveau, mais aussi le mobilier, les tapis, les objets décoratifs, les bijoux, etc. Dans le contexte de l'industrialisation, ce mouvement artistique prônait un retour à la nature, louait la qualité et la durabilité des objets manufacturés et considérait la beauté comme un élément essentiel de la vie.

Couleur, ferronnerie, mosaïque, vitrail et l'omniprésence de la lumière.

Bâtiments iconiques

L'Art nouveau fait définitivement partie de la vie de la région Bruxelles-capitale, la ville comptant en effet plus de 1.000 bâtiments de ce style. Les façades de cinq bâtiments iconiques - l'Hôtel van Eetvelde, le Musée Horta, l'Hôtel Solvay (tous trois sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO), la Maison Hannon et la Maison Cauchie - sont illuminés en soirée durant toute cette année. Horta a conçu les plans pour l'Hôtel van Eetvelde près du square Marie-Louise en 1895. Ils ont été commandés par le Baron Edmond van Eetvelde, le secrétaire-général de l'État indépendant du Congo. Selon l'architecte, ils sont les plus audacieux qu'il ait jamais dessinés, avec par exemple une façade à la structure métallique apparente et une verrière intérieure créant un puits de lumière.

Le Musée Horta abrite le studio et la maison du fameux architecte. L'intérieur de la maison a été largement préservé de sorte que les visiteurs

peuvent encore s'émerveiller devant les mosaïques, les vitraux, le mobilier et les peintures murales aux détails minutieux. Le musée propose des visites guidées et des expositions, comme « Victor Horta versus Art nouveau. Horta's vocabulary » qui vise à faire connaître Horta en sortant des sentiers battus et en remettant en exergue son approche. Mais il n'y a pas que Victor Horta qui construisit les chefs d'œuvre de l'Art nouveau. L'architecte Jules Brunfaut, par exemple, dessina la Maison Hannon, commandée par le collectionneur Edouard Hannon. Fermé durant plusieurs années, le bâtiment a à présent rouvert ses portes et les visiteurs peuvent à nouveau admirer son architecture exceptionnelle, son mobilier et sa décoration. De remarquables et majestueux « sgraffites » - décorations murales réalisées par la technique du grattage - sont visibles sur la façade de la maison Cauchie de 1905, comme un manifeste du savoir-faire de Paul Cauchie et Caroline Voit, un couple d'artistes et de décorateurs.

À certaines heures ou tout au long de l'année, vous pourrez visiter ces bâtiments et bien d'autres collections emblématiques de l'Art nouveau, dont la bijouterie Wolfers reconstituée par Horta au musée d'Art et d'Histoire du parc du Cinquantenaire. Ce musée présentera également un nouveau circuit Art nouveau à l'automne.

Des visites époustouflantes ...

Il y a encore des expositions dans de nombreux autres musées, comme « Back to nature 1900 » dans le Musée de la Ville de Bruxelles ou « Art nou-

veau, histoires d'objets d'exception » au Musée BELvue où non seulement Horta, mais aussi Philippe Wolfers, Henry Van de Velde, George Morren et Gustave Serrurier-Bovy obtiennent une place sous les feux de la rampe. Vous pouvez également participer à des conférences et des débats sur le thème de l'Art nouveau. Parmi les autres points forts, citons des visites amusantes comme « Les visites hallucinées » dans le restaurant De Ultieme Hallucinatie, une maison de ville de 1841 refaite dans le style Art nouveau en 1904 par l'architecte Paul Hamesse. Vous découvrirez l'histoire de ce bâ-

timent extraordinaire en suivant l'enquête d'un détective facétieux et de son inséparable complice.

La Région de Bruxelles-capitale compte plus de 1.000 bâtiments de style Art nouveau.

Vous pouvez également flâner dans une foire aux antiquités Art nouveau et Art déco pour découvrir des livres, des céramiques, des jouets, des photographies, des sculptures, des peintures et bien d'autres choses encore. Ou pourquoi ne pas prendre un goûter et une boisson à la Maison Saint-

Cyr et participer à une conversation entre les propriétaires et un spécialiste de Gustave Strauven, l'architecte du bâtiment ?

Que vous soyez amateur d'art ou collectionneur, féru de culture, passionné d'histoire ou novice en matière d'Art nouveau, il y a forcément un événement qui vous plaira. Vous ne savez pas par où commencer ? Il suffit de se promener sur l'avenue Louise et d'admirer la façade de l'Hôtel Tassel, là où tout a commencé il y a bien longtemps ...

www.visit.brussels



© AIACE.BE



© AIACE.BE

▲ Maison Hannon © Paul Louis

◀ Hôtel Solvay par Horta



© Adobe Stock

▲ Musée Horta, cage d'escalier dessinée par Horta



© AIACE.BE

▲ De Ultieme Hallucinatie

Europe's heritage sites

by Patrizio Fiorilli
Journalist Commission en Direct



▲ Memento Park in Budapest

Europe's heritage sites are unique, however many of them are under threat. This is why the Commission's Creative Europe programme has thrown its weight behind Europa Nostra's annual « 7 Most Endangered » list of the most at-risk monuments and heritage sites across the continent.

Europa Nostra describes itself as « the European Voice of Civil Society committed to Cultural Heritage », and works closely with the EU, the Council of Europe and other international bodies. With a few exceptions, every year since 2013 it has published a « 7 Most Endangered » list of European heritage sites that are at risk. This year's sites are :

- Kortrijk railway station (Belgium), threatened with demolition to make space for the development of a new station ;
- The Partisan memorial cemetery in Mostar (Bosnia and Herzegovina), subject to repeated acts of vandalism up until the most recent destruction in June 2022 ;
- Tchakvinji Fortress in Georgia. The monument has suffered from deterioration and has been exposed to severe weather conditions ;
- The Sisters' House Ensemble, a former Moravian settlement in Kleinwelka (Germany). The abandoned ensemble of buildings has been hardly used and has fallen into decay ;

- Memento Park in Budapest (Hungary). It has suffered from under-investment and deterioration ;
- The cultural landscape of Sveti Stefan, Pastrovići (Montenegro), threatened by uncontrolled development of tourism and real estate facilities inside the site area ;
- And the watermills of Bistrica, Petrovac na Mlavi, in Serbia. These are degrading due to natural factors, such as floods, and lack of maintenance.

The 2023 list was announced on 13 April via an online event hosted by representatives of Europa Nostra and the European Investment Bank (EIB). « Since 2014, the Commission has been supporting the 7 Most Endangered initiative, highlighting the cultural heritage sites that are threatened and need our help », Commissioner Gabriel stated. « We must keep on stressing the importance of cultural heritage for our European identities and to achieve sustainable development. The selected sites can act as a promotion tool for peace and dialogue within their communities and regions at large ».

€ 10,000 grants for protection efforts

Each of the cultural heritage sites on the Europa Nostra list will benefit from a € 10,000 grant to enable them to invest in efforts to protect them. Furthermore, being on this list often encourages other public or private bodies to contribute to their safeguarding, whether financially or in kind. A number of criteria are taken into account in selecting the sites, among them the level of threat to the sites, their value in terms of cultural heritage, and/or the involvement of their local communities. The Executive Vice-President of Europa Nostra, Guy Clausse, said : « By putting these heritage sites on the 2023 list of 7 Most Endangered, we wish to convey a message of hope, solidarity and support to the local communities and activists who are resolutely determined to save them. Together with our partners - European and local - we will provide technical expertise, identify possible sources of funding and mobilise our wide network to support their cause and their efforts, which have now become also our cause and our shared responsibility. Let us use Europe's cultural heritage as a vector for peace, social cohesion and sustainable development ».

« *We must keep on stressing the importance of cultural heritage for our European identities* ».

The 7 Most Endangered programme is managed by Europa Nostra in partnership with the EIB, and is supported by Creative Europe. Europa Nostra was founded in 1963 in Paris and will therefore celebrate its 60th anniversary this year. Its aims are to celebrate, protect and advocate for cultural heritage by giving a voice to civil society. ■

Station Kortrijk

Kortrijk, gelegen aan de westelijke grens van België in de buurt van Rijsel, is een treinstation met de waarde van een stedelijke openbare ruimte. Het eerste treinstation werd gebouwd in 1839, volgens de Europese trend van het neoclassicisme. Als uitwisselingscentrum huisvestte het gebouw geleidelijk andere openbare diensten, zoals een telegraafkantoor in 1851 en een postkantoor tussen 1850 en 1905. Het station werd gebouwd aan de rand van de stad Kortrijk. De «nieuwe» verbinding beïnvloedde echter de stedelijke ontwikkeling en leidde tot het ontstaan van een nieuwe regio in de stad, met het station van Kortrijk als kern. Kortrijk werd een belangrijk spoorwegknooppunt op de weg naar Frankrijk. Als gevolg hiervan werd het zwaar gebombardeerd in 1944, na de invasie van Normandië. Meer dan 1.800 gebouwen, waaronder de staat, werden verwoest.

Het Kortrijkse station werd in 1951 herbouwd naar een nieuw ontwerp van architect Pierre Albert Pauwels, een van de belangrijkste figuren uit de Belgische hedendaagse architectuur. De heropbouw van het station volgde de stijl van Expo 58, een «discussie» tussen neoklassieke en hedendaagse elementen. Het nieuwe gebouw had een bas-reliëf van een allegorische voorstelling van reizen en transport op de gevel, gemaakt door de beeldhouwer Maurits Witdouck; en een kunstwerk van de Leie en de Kortrijkse industrieën in de centrale reizigershal, gemaakt door de Brugse keramist Rogier

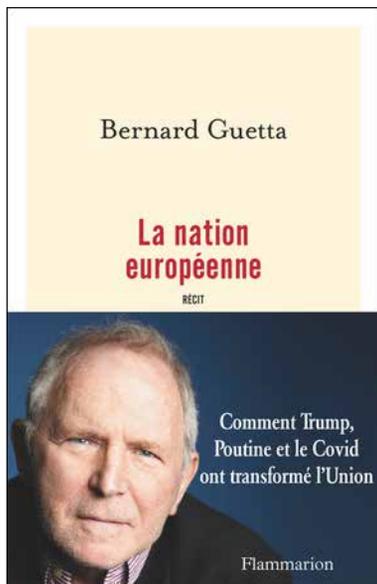


Vandeweghe. Het iconische gebouw dreigt nu gesloopt te worden om plaats te maken voor de ontwikkeling van een nieuw station. Het oorspronkelijke plan werd in 2015 onthuld door de NMBS en Infrabel, de eigenaars van het station. De sloop zou niet alleen het verlies betekenen van een architecturaal juweeltje en een symbool van de herontwikkeling na de Tweede Wereldoorlog, maar ook het verlies van een openbare ruimte voor de inwoners van Kortrijk.

De lokale gemeenschap heeft via petitie actie gevoerd tegen de sloop. De nominatie voor het 7 Meest Bedreigde Programma 2023 werd ingediend door de Vlaamse Vereniging voor Industriële Archeologie, met de steun van Europa Nostra België, dat pleit tegen de sloop en voor het duurzame behoud en de duurzame ontwikkeling van dit architecturale monument. Het duurzame behoud en de duurzame ontwikkeling van het station van Kortrijk kan een voorbeeld zijn voor hergebruikt industrieel erfgoed in Europa en daarbuiten.

La nation européenne de Bernard Guetta

par Daniel Guggenbühl
Membre du Comité de rédaction



Le titre de ce livre donne le ton, c'est celui d'un Européen convaincu, ancien journaliste, correspondant du Monde à Varsovie et à Moscou qui a notamment relaté l'écroulement de l'Union soviétique et a été élu parlementaire européen en 2019. Il est d'obédience macroniste et estime, avec un brin de suffisance, qu'il n'a « pas à rougir » de son passé d'analyste politique et pense qu'il est resté journaliste dans l'âme. Cela dit, ses nouvelles fonctions au Parlement eu-

ropéen, où il siège dans le groupe Renew, semblent le passionner. Au risque d'ennuyer, parfois le lecteur, il décrit avec moult détails ses nombreuses activités au sein du Parlement. Il a découvert l'absurdité d'un parlement doté de deux lieux de réunion, Bruxelles et Strasbourg, alors que dans cette dernière ville n'ont lieu que quatre jours de session plénière par mois : on pourrait donc compenser le transfert du siège à Bruxelles en faisant de Strasbourg « le cœur de l'Europe politique à venir ». Il ne dit guère comment.

Compte tenu de l'inflexion de la politique étrangère américaine sous l'impulsion du président Trump avec son slogan « America first », Guetta estime que Trump a déclenché en Europe un mouvement vers davantage d'unité et pourrait donc être considéré comme « père refondateur » de l'Union européenne. Mais l'avenir des relations de l'Union avec la Russie constitue une des principales préoccupations de l'auteur. Une fois écarté le régime autocratique russe actuel, responsable de l'agression contre l'Ukraine, il faudra selon lui agir comme on l'avait fait avec l'Allemagne après la Seconde Guerre mondiale, c'est-à-dire tendre la main à la Russie et instaurer avec elle un avenir de coopération,

de paix et de prospérité. Cela ne l'empêche cependant pas de considérer comme une erreur de la part d'Emmanuel Macron d'avoir invité le président russe, avec lequel il imaginait encore la possibilité d'un arrangement, au fort de Brégançon en été 2019.

Guetta remet les pendules à l'heure quand il s'inscrit en faux contre ceux qui disent que « Bruxelles décide » ou que « Bruxelles impose », alors que l'Union européenne ne décide ni n'impose rien : en réalité elle applique les décisions prises par les États membres dans les cadres fixés par leurs chefs d'État ou de gouvernement. Le pouvoir du Conseil est si total, dit-il, que « la Commission est à sa main » et demeure l'exécutant des États : elle ne fait que mettre en œuvre les orientations qu'ils ont définies. Guetta, qui se dit fédéraliste, devient lyrique en disant qu'il rêve de la naissance des États-Unis d'Europe avec la même ardeur que Victor Hugo, dont il cite le discours d'août 1849. En même temps il pense qu'il ne faut pas brûler les étapes et donc y aller allegro ma non troppo. Concernant la dimension de l'Union européenne, il entrevoit une Europe à plusieurs vitesses, - qui existe d'ailleurs déjà avec l'espace Schengen ou la zone euro - comme une fusée à trois étages dont le troisième, la « communauté européenne », réunirait les fondateurs et quelques autres.

Le livre s'achève par un credo européen : nous devons cesser de nous dénigrer et plutôt voir « nos forces, nos atouts, nos qualités » : depuis le 24 février 2022, l'Union agit déjà en acteur de la scène internationale, en puissance politique marchant vers « l'autonomie stratégique » à laquelle l'avait appelée Emmanuel Macron dans son discours de la Sorbonne de septembre 2017. ■

La nation européenne
de Bernard Guetta
Éditions Flammarion, 2023
192 pages.

par Perrine Le Maignan
Assistante sociale au service social
pour les pensionnés - DG HR, Commission

Vie, vieillesse et mort d'une femme du peuple de Didier Eribon

Didier Eribon est un philosophe et sociologue dont le travail met en lumière les inégalités sociales qu'il dénonce. Dans ce livre paru en mai dernier et dédié à sa mère, Eribon y questionne la place de la vieillesse dans notre société.

Eribon commence par le récit poignant de l'entrée contrainte de sa mère en établissement médicalisé pour personnes âgées, EHPAD en France, MRS en Belgique. Les mots sont justes et collent à la réalité de l'expérience professionnelle d'une assistante sociale, lui rappelant beaucoup de situations rencontrées dans son travail. En effet, le sentiment d'enfermement ainsi que la contrainte sont des sujets récurrents pour lesquels de l'aide est souvent recherchée lors d'une entrée en maison de repos médicalisée.

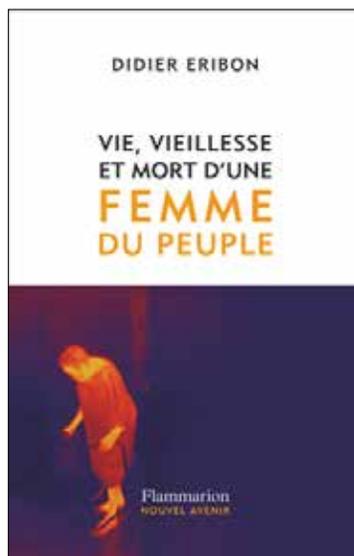
Aller en établissement médicalisé, spécialisé, pour personnes âgées, si ce n'est pas pour y trouver des moyens mis au service de l'autonomie, à quoi bon ? Eribon parle de manière très authentique de ses doutes et émotions en nous éclairant de la pensée de nombreux auteurs et artistes ayant écrit sur ce sujet. Il y met « La vieillesse » à l'honneur, un livre moins connu et pourtant ô combien important de Simone de Beauvoir ainsi que Jean Ferrat avec sa chanson « Tu verras, tu seras bien ». Eribon s'est souvenu avoir prononcé ces mots, exactement, à sa mère. Il nous confie avoir été submergé par la honte de n'avoir pas su trouver d'autres mots plus en phase avec ce que vivait sa mère, sans faux semblant.

Vie, vieillesse et mort d'une femme du peuple
de Didier Eribon
Éditions Flammarion -
Nouvel avenir, 2023
336 pages

L'analyse d'Eribon débouche sur la problématique de la mobilisation politique pour des personnes qui n'ont plus ni mobilité ni capacité à prendre la parole.

« Quand vous avez vingt ans, vous ne pensez pas à la vieillesse. Quand vous débutez le temps de la vieillesse, vous ne voulez pas vous y intéresser. Et quand vous avez atteint un grand âge, vous n'êtes plus en capacité d'y penser. La vieillesse est une sorte d'impensable. » C'est pourquoi il est nécessaire de « penser cette question sans prétendre la résoudre, mais pour dire aux responsables politiques, syndicaux et associatifs qu'il s'agit là d'un enjeu crucial pour la société. »

Ce récit très documenté et tout en finesse nous éclaire sur la question des seniors dans notre société et nous encourage à contribuer à faire entendre la parole de nos aînés. ■



1979, the first European Elections - my rainy baptism of fire!

In the spring of 1979, I interrupted my studies at the European University Institute in Florence in order to campaign in the first European Elections. From Tuscany to Teesside, I put my PhD on the post-war European Movement on hold and was appointed "campaign manager" for Ernest Wistrich, newly-adopted Labour candidate for Teesside, my original home area in the industrial North-East of England. As chance or destiny would have it, Ernest was also UK Director of the European Movement and the sole federalist candidate in Labour's 1979 European election team.

by Alan Hick

Former director at the European Economic and Social Committee



mitted European, with a brilliant intellect and a compelling back-story. He was also credited with having "won" the 1975 UK referendum in favour of remaining in the European Community. Like my mentor, Altiero Spinelli, Ernest intimately knew the anti-Nazi-Fascist origins of the contemporary European Idea. I felt proud to be campaigning for such a committed and qualified candidate. Charlie, on the other hand, was a gritty, hard-nosed, soft-hearted, chain-smoking working-class veteran, originally from Wales, brought up in poverty and a Labour man to his fingertips. He was like a father-figure to me ... and to most of Middlesbrough. We quickly got down to business - first the UK elections, then the European.

Teesside was robustly Labour and our first campaign, masterminded by Charlie, resembled a crusade against Mrs Thatcher. There was a general mobilisation, solidarity and enthusiasm on the streets, at our meetings, on the doorsteps and in the polling stations. Our two local MPs - Arthur Bottomley and Ian Wrigglesworth - were returned with increased majorities on 3 May 1979, but Thatcher won most of the country. Now the European campaign, but this time, the mood was totally different. Labour was disheartened and divided after the general election, Callaghan was toast and anti-**Common Market** militants started to raise their heads and divert Charlie's attention. Our base could not be mobilised and local Labour activists were tired and sceptical about European union. I argued the case for Ernest and Europe in the Working Men's clubs, but got short shrift. And nobody would accept our pro-European leaflets on Middlesbrough's rainy High Street! Ernest frantically zig-zagged from meeting to meeting, but couldn't break the ice. Each evening, we would compose speeches and newspaper articles on the benefits of Europe for the local working community, but they gained little traction. Then, I drove him around the rural (Conservative) outskirts of the constituency, through the Yorkshire Moors down do

I arrived in England on 28 March 1979. That same evening the British Labour government of James Callaghan fell after losing a vote of confidence in Parliament by one vote. Unintentionally, I was now projected into a dual election campaign, national and European. I reported to our local HQ at the Middlesbrough Labour Club on a cold, rainy Sunday. I timidly entered the smoke-filled meeting room to a warm welcome from Labour members and to hearty greetings from Ernest and from the local Council Labour Leader, Charles Edward Shopland, otherwise known as "Mr Middlesbrough", or "Charlie" to his (numerous) friends. Ernest had escaped Danzig just before the Nazi invasion in 1939, fought in the Polish section of the RAF and had settled in London. He was cosmopolitan and a truly com-

Scarborough ... in the rain, as usual. "Wistrich for Europe" our loudspeaker hailed along the bumpy route, but not even the sheep could be stirred!

We then invited European socialist "personalities" to join our policy platform. Hellmut Sieglerschmidt, a distinguished and courageous parliamentarian from West Berlin (later an MEP), with a unique insight into Europe from behind the *Iron Curtain*, was greeted by only three members of the public, one coming by mistake! Then, Hendrik Brugmans joined us – a member of the Dutch

resistance during the war, a former Minister and founding Rector of the College of Europe (and my academic advisor). He was popular at a local Labour dinner-dance, but his fascinating history as a European federalist "pioneer" was largely ignored. (I had also hoped to invite Spinelli, but he had his own campaign to run). Next to join us was Bob Edwards MP, a left-wing, pro-European veteran who had founded the post-war Socialist Movement for a United States of Europe and who had met Trotsky and Stalin in his revolutionary youth and had led the British contingent (including George Orwell) in the POUM during the Spanish civil war. A rather aggressive crowd turned out for his meeting, but only because he shared the platform with David Owen MP (recently Labour Foreign Minister), who was heckled mercilessly, until Bob shouted back! But by then no time was left for Bob's radical pro-European message and his compelling political journey from Moscow to Strasbourg. I finally realised that our European campaign was starting to unravel. We retired to the Labour Club that evening, where I demolished two pints of Newcastle Exhibition and Bob (surprisingly) imbibed a few elegant glasses of gin-and-tonic! Ernest, despite his evident qualities and clear eligibility to become an excellent MEP, never really gelled with the local Labour scene, and his numerous, positive proposals for Teesside, Europe and jobs failed to resonate. He knew the campaign was slipping away.



On 7 June 1979, we went to the polling stations. They were practically empty. We lost the election to a rather unsuitable Conservative candidate and Ernest returned, disappointed and defeated, to London.

I moved on (at Bob's suggestion) to start a traineeship with the European Parliament secretariat in Luxembourg. When I arrived for "work", no doubt prejudiced by my rainy campaign for Europe on the sceptical streets of Teesside, I felt repelled by what I perceived as an elitist, privileged and an out-of-touch European bureaucracy and I left Luxembourg the same day. I finished my PhD and worked for another Labour MEP (from a caravan in South Yorkshire) who was later deselected for being too pro-European. I was shortlisted for the post of Labour's European Secretary then rejected after saying "federalist" and despaired as Labour veered towards a negative policy of withdrawal from the European Community (fortunately reversed by Neil Kinnock). It would be a long, hard slog to restore hope in the European project. I met up with Spinelli again and when I finally became an EU official in December 1982, I was determined to work for *Social Europe*, in defiance of Mrs Thatcher. Despite my gruelling experiences of the first European election campaign in June 1979, I never dreamt that less than 40 years later, on 23 June 2016, Britain and Teesside would vote for Brexit. ■

Rue de Strasbourg, rue de Bruxelles

Capitales une petite heure

par Ambroise Perrin
Entré au Parlement européen
en 1991, porte-parole du
Groupe socialiste. Pensionné
depuis 2018.

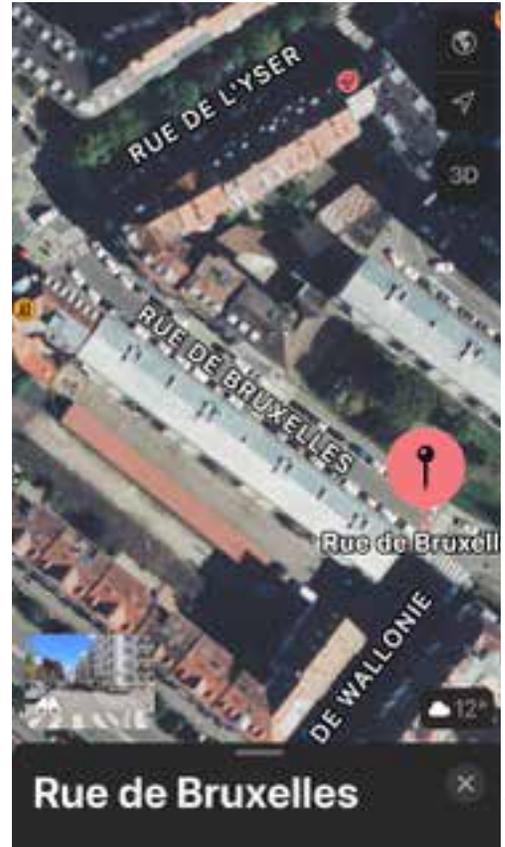
Ambroise Perrin est un Strasbourgeois vivant à Bruxelles. Il arpente de long en large les gens, les sentiments et les maisons, dans les deux villes en marche des saisons.

La rue de Bruxelles à Strasbourg est triste et la rue de Strasbourg à Bruxelles est triste. Je les ai parcourues le même jour, une mélancolie identique les envahissait, artères si différentes pourtant, jouxtant le chic quartier des Quinze de la bourgeoisie strasbourgeoise ou s'oubliant dans la zone industrielle proche de l'aéroport de Zaventem. Toutes deux semblaient avoir été abandonnées. Capitales de la douleur ? L'oubli, l'indifférence, la solitude attirent parfois comme dans un roman de Modiano. Là, rien : mes deux rues n'ont aucun passé. « Il n'est pire souffrance que de se rappeler les temps heureux », dit Jean-Paul Kauffmann dans son récit de voyage à l'île Sainte-Hélène, La chambre noire de Longwood, que je lisais dans le train reliant les deux capitales européennes.

Quelques pas sur un trottoir et c'est irrémédiable. Peut-on délibérément choisir habiter dans une tristesse aussi apparente sans l'espoir d'en réchapper ? Napoléon, condamné à Sainte-Hélène, alors qu'il caressait le rêve de finir ses jours à Malte ou même à Belle-Île, fut privé de l'espoir, ce bien le plus précieux qu'entretient et cajole tout captif : « l'or du temps s'est à jamais terni » relate le voyageur.

Saisons d'Alsace

Un gant de laine gris, perdu, attend depuis l'hiver sur une petite haie à l'angle de la rue de l'Yser. L'arrêt du « 15 » strasbourgeois rue de Bruxelles est en face, l'abri est dénommé sobrement « Bruxelles ». Aujourd'hui, le bus



© Ambroise Perrin

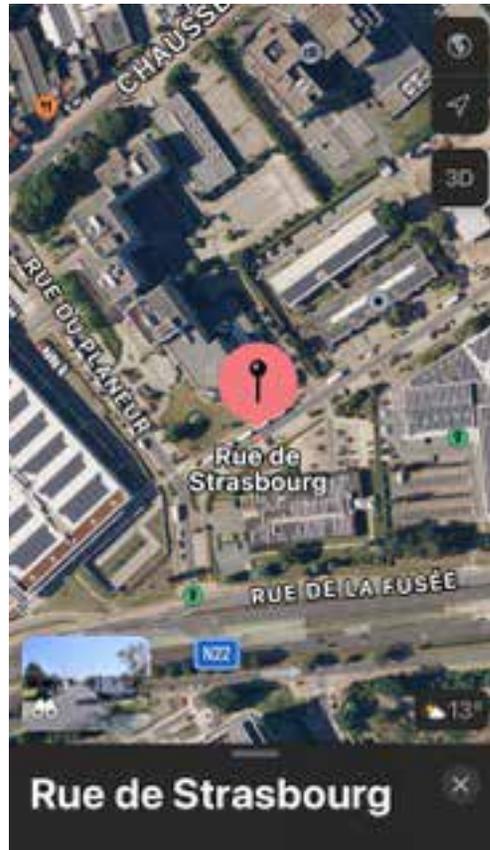
passé place Broglie ; avant le tram, il permettait d'aller à la gare. Habitudes bousculées ... Un couple de retraités part en promenade à l'Orangerie. Les façades des petits immeubles de quatre ou cinq étages sont ravalées. Parfois, une corde à linge, un chat, des géraniums. Des plots pour empêcher les voitures de monter sur le trottoir. Une Porsche Cayenne noire, insolente, bloque le passage à piétons. Au n°1, un bouleau s'étend jusqu'à mi-rue. Au 7, la plaque noire d'un cabinet médical. Au croisement, mais ce n'est déjà plus la rue de Bruxelles qui se poursuit de l'autre côté, la boutique obsolète et fermée d'un tailleur (réparations, retouches, transformation de vêtements : tissus, cuir, daim). Demain ce sera un kebab, ou une boutique de tatouages. Ou de pizza

à emporter. Des pâquerettes et des herbes hautes devant les boîtes de béton superposées, couvertes de jolis cailloux du Rhin. Une « société d'installation de réseaux souterrains » y a ouvert le trottoir. Toutes les fenêtres ont des rideaux blancs, transparents...

Climats belges

À Bruxelles, il n'y avait personne, il faisait presque nuit sous la pluie, quand, enfin, j'atteignis la rue de Strasbourg. Le béton ne prétend jamais posséder d'âme, alors neuf, presque propre, il prend simplement le droit de s'affirmer fonctionnel. Caméra de surveillance à l'entrée. C'est une impasse, vitesse limitée à 10 km/h. Lampadaires au néon orange-martien, grésillements d'insectes, grondements d'avions. Panneaux d'orientation pour les poids lourds que l'on imagine fourbus d'avoir traversé l'Europe : Da Vinci Research Park, Banksys, MACQ, Electrolux Belgium, ZETES Industries, Verisure HQ, ERIP-GIP. Le Blue Star Building a des tubulures bleues. Une Mercedes noire, la voiture des princesses, se cache derrière une grille. Plus loin, côte à côte, une borne d'incendie et désaffectée, une boîte aux lettres, comme à Londres, avec un grand chiffre 13. La plupart des enseignes sont en anglais. L'avenue, qui traverse à l'ouest le cimetière de Bruxelles, et à l'Est, le nouveau cimetière de Schaerbeek prend fin là où débutent vers le sud l'avenue Léopold III et vers le nord-est l'autoroute A 201, qui bouchonne immédiatement devant les immeubles industriels de la zone aéroportuaire. Le croisement semble sans nom ; la contre-allée de deux cents mètres en sens interdit qui mène à la rue de Strasbourg se nomme, elle, rue de la Fusée, tandis que la perpendiculaire qui permet de sortir de l'impasse alsacienne s'appelle rue du Réacteur, sur le plan Falk 8e édition, je préfère le papier, alors que, sur place, un panneau identique à chaque extrémité, lui donne de la « rue du Planeur ». Et l'autre contre-allée vers l'entrée super protégée de l'OTAN a été baptisée « avenue du Bourget ». Que de mystères ! Que fait la ville symbole de la réconciliation franco-allemande au milieu des

évoqueries de la conquête aérienne ? Quelle doit être sa solitude !



L'un des nombreux projets de Georges Pérec consistait en la sélection de douze lieux stoïquement stéréotypés : à raison de deux visites mensuelles durant douze années, il entendait produire de façon mécanique deux cent quatre-vingt-huit textes dont il n'aurait attendu rien d'autre que la trace d'un triple vieillissement, celui des lieux eux-mêmes, celui de ses souvenirs et celui de son écriture. J'aurais voulu m'en aller, les poings dans mes poches crevées, vers le centre-ville. À pied, ça faisait loin. « Est-elle aimée ? ... aux premières heures bleues. Se détruira-t-elle comme les fleurs feues ? ... Devant la splendide étendue où l'on sente, Souffler la ville énormément florissante ! C'est trop beau ! c'est trop beau ! ». Je vois mon Rhin, c'est beau.

Ce n'est qu'en se souvenant de lui-même que le promeneur découvre une rue. ■

Paul Collowald a 100 ans

par Philippe Loir
Membre du Comité de rédaction



▲ 2015, Paul Collowald et Jean-Claude Juncker © UE Photographe : Georges Boulougouris

Notre ami Paul Collowald est centenaire depuis le 24 juin 2023. A propos lui souhaite un bon anniversaire et le félicite pour son engagement sans failles depuis près de quatre vingts ans en faveur de la construction européenne.

Alsacien, ayant subi l'annexion de l'Alsace et de la Moselle, Paul Collowald est depuis toujours un militant de la réconciliation franco-allemande et de l'Europe. C'est par le journalisme qu'il a abordé les débuts de l'Europe en devenant en 1962 correspondant du journal *Le Monde* à Strasbourg alors siège du Conseil de l'Europe et de l'Assemblée commune de la CECA. Il y fut le témoin privilégié des premières avancées de l'Europe avec en point cardinal la déclaration de Robert Schuman du 9 mai 1950, sur proposition de Jean Monnet. Il considère cette déclaration comme une « accélération de l'histoire » et porte une vive

admiration à l'homme politique dont il entretient le souvenir avec ferveur.

En avril 1958, il commence sa carrière européenne au Service commun d'information des exécutifs des Communautés européennes dirigé par son ami Jacques-René Rabier. Il se retrouve alors à Bruxelles où il mènera une brillante carrière dans le domaine de l'Information qu'il terminera comme directeur général de l'Information et des Relations Publiques du Parlement européen.

La retraite ne sonne pas pour lui la fin de ses activités européennes. Sa vocation de raconter l'Europe, d'informer et de témoigner pour convaincre de la nécessité présente et future du projet européen reste entière. Il plaide pour que les Européens, leurs responsables politiques et surtout les jeunes gardent *un désir d'Europe*. Il participe à de nombreuses activités

européennes, donne des conférences, veille à garder vivante la mémoire des « Pères de l'Europe » et est nommé président d'honneur de l'Association Robert Schuman et membre du Conseil de la Fondation Jean Monnet.

Il livre ses souvenirs dans plusieurs ouvrages dont « *J'ai vu naître l'Europe ; De Strasbourg à Bruxelles le parcours d'un pionnier de la construction européenne* » en 2014. Encore à 97 ans, il livre au magazine « *L'Express* » les émotions qu'il a vécues lors de la déclaration de Robert Schuman le 9 mai 1950.

Plus personnellement, Paul Collowald s'est engagé dans la société civile, notamment dans les milieux universitaires catholiques et dans le mouvement ATD Quart Monde. Il a soutenu l'intergroupe Quart monde au Parlement européen et ses efforts pour la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Il porte la conviction éprouvée que la construction européenne est un « *combat au service de la paix, contre la peur et la misère* ».

Paul Collowald a toujours été un ami de l'Écrin-Apropos auquel il a donné plusieurs interviews. La Rédaction lui envoie toutes ses félicitations et ses souhaits pour les années à venir. ■

Fidèle à la tradition, l'AIACE section Belgique a fait parvenir à Paul Collowald un bouquet de fleurs à l'occasion de son 100ème anniversaire.

Ian Collisson (1936-2023)

par Raffaella Longoni
Présidente AIACE-Belgique

Un sourire à toute épreuve s'en est allé

Ian Collisson nous a quittés le 2 mai dernier à l'âge de 87 ans. Hélas, je ne peux pas affirmer l'avoir très bien connu. Mais les rares et agréables contacts que j'ai eus avec lui ont suffi pour que je comprenne et j'apprécie la nature optimiste, positive et combative de ce Monsieur - Britannique et Européen convaincu - au sourire permanent, en dépit des problèmes de santé et des difficultés que la vie ne lui a pas épargnés.

Ian a été très engagé dans une des activités les plus sensibles et importantes de notre association : les visites aux « Maisons de repos et de soins » et ce jusqu'au bout de sa résistance physique. De même, il avait à plusieurs reprises collaboré avec Michel Buckinx pour l'organisation de diverses activités en marge des randonnées dont il était assidu, avec son épouse Christel.

À sa cérémonie d'adieu, l'émotion de nos randonneurs comme des autres bénévoles de l'AIACE Belgique qui ont eu la chance de le côtoyer pourrait se résumer en une seule phrase prononcée par un de ses compagnons de route: Ian était le supérieur hiérarchique que tout le monde aurait rêvé d'avoir. J'ajouterai, l'ami et le collègue que tout le monde aurait souhaité.

L'horizon de ses randonnées tant aimées étant désormais l'infini, il nous laisse des souvenirs à l'enseigne de notre amitié et de l'admirable, courageuse sérénité qui l'a accompagné jusqu'à la fin de ses jours. ■



© AIACE-BE

Eduard Brackeniers (1931-2023)

Avec une maîtrise en droit et une licence en sciences économiques appliquées, Eduard Brackeniers avait débuté sa carrière professionnelle comme assistant à l'ICHEC et à l'Institut Solvay. Il intègre la DG Concurrence de la Commission en janvier 1959 où il restera jusqu'en 1973. De 1973 à 1977, il sera l'assistant de Fernand Braun à la DG Marché intérieur.

Il rejoint ensuite l'Administration (DG IX), est nommé chef d'unité CIRCE (1977-1981), puis conseiller du directeur général Jean-Claude Morel, ensuite directeur des ressources humaines (1985-1989). En 1989, il est nommé directeur général de la Traduction et de l'Informatique. Il prend sa retraite en 1996. Après sa retraite, Eduard Brackeniers adhère à la section Belgique de l'AIACE dont il sera le vice-président durant trois ans. Il est décédé le 22 mai dernier à l'âge de 91 ans. ■



© AIACE-BE

L'AIACE Belgique exprime ses plus sincères condoléances aux familles et aux proches

© Adobe Stock

NOM & PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE	DATE DE PENSION	DATE DE DÉCÈS	INSTITUTION
ADRIAENSENS Isabella	16/11/30	1/12/90	7/04/23	COM
AHRENS Ingrid	12/06/33	1/08/16	21/01/23	COM
ALBICOCCO Pietro	3/01/47	1/08/08	8/05/23	CES
AMERASINGHE Nirosha	11/05/65	1/10/20	9/05/23	EMEA
ANDERSON Jacques	1/08/44	1/12/06	1/06/23	COM
ASCOLI-BARTOLI BRENCI Maria-Teresa	23/12/25	1/01/81	4/05/23	COM
AZZARELLO Giuseppa	22/07/32	1/11/19	27/03/23	COM
BACON Doris	20/05/41	1/12/04	11/04/23	CM
BARNARD Paul	10/07/52	1/01/18	11/05/23	PE
BIRMANN Elie	7/05/31	1/06/96	19/05/23	COM
BIZJAK Ivan	6/01/56	15/08/16	5/05/23	CM
BOCK-KRANZ Brigitte	5/01/31	1/06/06	2/05/23	COM
BONFANTE Ester	20/12/33	1/05/13	14/06/23	COM
BONINO Anna	30/01/42	1/04/02	19/05/23	COM
BORODKINE Marie-Therese	24/01/39	1/08/81	3/02/23	PE
BRACKENIERS Edouard	30/12/31	1/01/97	22/05/23	COM
BRISAER Renee	13/06/29	1/09/77	31/03/23	COM
BROVELLI Enrico	19/05/35	1/06/00	9/05/23	COM
BRUBACH Jacques	2/12/51	1/01/18	24/05/23	PE
BRUSA Rosanna	25/05/32	1/06/22	27/04/23	COM
BUUR Maria	6/03/42	1/10/18	8/04/23	COM
CANTLEY Mark	30/12/41	1/07/06	24/04/23	COM
CANTOREGGI Liliane	18/03/37	1/04/02	15/05/23	PE
CAROTTI Rosmarie	15/04/51	1/05/17	25/04/23	CC
CARUSO Ettore	21/08/43	1/04/04	2/04/23	COM
CASBARRO Giovanni	15/04/47	1/01/11	4/06/23	COM
CHACON MARTIN Jose	9/12/36	1/01/02	4/12/22	CC
CHAIZE Suzanne	23/07/32	1/05/93	17/06/23	COM
CHIARELLI Fioravante	19/06/30	1/07/95	5/05/23	COM
CLINTON-DAVIS Stanley	6/12/28	6/12/93	11/06/23	COM
COLBACH Alain	14/02/59	1/02/20	12/04/23	CES
COLLET-INANGER Gertraud	23/04/39	1/04/95	4/04/23	COM
COLLINS Mary	25/09/26	1/12/89	27/04/23	PE
COLLISSON Ian	10/08/36	1/06/92	2/05/23	COM
COMPENOLLE Valeria	25/04/49	1/12/12	16/04/23	COM
CONIGLIONE Alfio	9/05/31	1/12/20	13/06/23	COM
CUNNINGHAM Thomas	24/03/46	1/08/03	10/06/23	COM
DAGIANNI Styliani	9/06/52	1/10/11	21/05/23	CM
DALDRUP Maria	2/04/26	1/12/14	13/04/23	COM

NOM & PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE	DATE DE PENSION	DATE DE DÉCÈS	INSTITUTION
DANIS-LEVY Marcelle	1/06/35	1/11/96	9/06/23	COM
DAOUT Roger	2/07/37	1/08/00	27/05/23	COM
DE BERTI Germana	3/04/30	1/07/18	30/05/23	COM
DE COCK Gisele	17/09/58	1/01/20	30/04/23	COM
DE GREEF Willy	5/08/42	1/09/02	12/04/23	CM
DE HOOGHE Monique	26/11/44	1/12/04	31/03/23	COM
DE PINS DE CAUCALIERES Patricia	10/11/39	1/07/01	27/03/23	COM
DEBOIS-ELLI Sandra	25/05/40	1/06/05	7/03/23	COM
DEBOTH Antoine	27/09/37	1/10/97	30/05/23	COM
DEELSTRA Auktje	7/01/26	1/05/87	23/04/23	COM
DELBES Marinette	9/04/31	1/01/09	1/06/23	COM
DEMOT-THIRION Marie	23/08/31	1/09/91	30/03/23	COM
DIETZLER Hilde	23/06/42	1/08/03	7/03/23	PE
DOUCET Jocelyne	13/11/43	1/12/03	6/05/23	PE
DUSCHL Ingrid	8/06/38	1/07/03	11/06/23	OHIM
ERNST Sonja	12/04/33	1/05/98	11/06/23	COM
FLAMANT Daniel	19/06/47	1/07/12	1/06/23	CM
FONSNY-JONGEN Suzanne	19/02/23	1/02/07	11/04/23	COM
FORMET Pierre	12/05/34	1/09/95	14/06/23	PE
FORSTER Horst	13/11/44	1/12/09	22/04/23	COM
FRIEDRICHS Gisela	24/11/41	1/03/16	26/05/23	COM
GARIAZZO Giovanni	3/01/26	1/02/91	6/04/23	PE
GATTEGNO Lea	6/11/25	1/11/82	20/05/23	COM
GAZIANO Calogero	28/01/63	1/09/12	3/05/23	COM
GENISSON Francois	1/05/60	1/01/23	12/05/23	COM
GERARD Lucette	1/10/50	1/12/04	28/05/23	COM
GHIJBEN-WILOD VERSPRILLE Adriana	11/05/23	1/08/00	28/04/23	COM
GHIRALDINI Vittorio	7/02/47	1/03/12	4/06/23	COM
GIROUD Louis	5/10/50	1/08/12	20/04/23	PE
GOUDRIAAN Inge	19/07/85	1/01/17	22/04/23	POL
GRAEBER Hans	3/04/31	1/05/86	16/04/23	COM
GRAILLOT Muriel	8/05/53	1/12/13	17/06/23	CES
GRAM Torben	2/12/44	1/01/07	27/04/23	PE
GRITZMANN-MARTIGNONI Giovanna	24/04/41	1/07/01	1/04/23	COM
GRODZKI Karola	12/06/55	1/07/18	25/04/23	COM
GUARRIELLO Raffaele	27/03/54	1/04/19	18/06/23	COM
HAMEN Marie-Josee	22/03/52	1/11/12	19/05/23	COM
HAU Armin	28/04/61	1/02/09	20/05/23	PE
HEINE Gerard	15/04/49	1/05/16	21/04/23	COM
HELMERT Brigitte	24/06/36	1/03/20	24/04/23	COM
HENKELS-WEYERMANN Helga	11/12/35	1/08/03	29/05/23	COM
HERMAN Ginette	19/07/44	1/10/04	17/04/23	CJ
HERMANN-GIEGLING Elfriede	4/01/24	1/03/88	6/05/23	COM
HIERSE Barbara	28/09/38	1/10/98	3/04/23	COM
HOFFMANN Alfred	4/06/38	1/09/98	15/04/23	COM
IMARISIO Giancarlo	23/04/30	1/03/92	14/06/23	COM
JONIAUX Judith	28/05/58	1/01/22	30/03/23	PE
KAULS-LUECKE Eleonore	28/02/34	1/09/96	19/05/23	COM
KELLY Timothy	2/01/37	1/03/01	9/06/23	COM

NOUS ONT QUITTÉS

NOM & PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE	DATE DE PENSION	DATE DE DÉCÈS	INSTITUTION
KENDALL Anne	22/02/35	1/07/18	4/04/23	COM
KIRCH Bernard	5/10/56	1/11/22	6/04/23	ITA
KNOEPPLER Gela	3/03/44	1/07/07	18/05/23	COM
KOEHLER-OLK Helga	18/06/38	1/01/01	5/04/23	COM
KREBS-FAKLER Irene	2/08/37	1/08/95	8/05/23	COM
KRIMPHOVE Elisabeth Franziska	9/04/33	1/07/19	14/04/23	COM
LANCETTI Marco	23/05/43	1/03/05	30/03/23	COM
LAVAL Alice	11/07/40	1/08/00	24/05/23	CJ
LAYTON Christopher	31/12/29	1/04/88	12/03/23	COM
LEBRUN Michel	24/04/39	1/07/99	6/05/23	COM
LECLERC Rejane	19/09/51	1/01/14	24/04/23	PE
LECLERCQ-DELAHAUT Francine	17/03/23	1/09/08	7/04/23	COM
LEGOUGNE Michel	12/03/32	1/04/97	24/04/23	COM
LENNON Peter	8/12/37	1/01/03	7/05/23	COM
LEOMBRONI Giovanna	3/01/29	1/06/22	13/05/23	COM
LILLIEHÖÖK Carl	12/01/45	1/10/08	29/03/23	CM
LOTTEAU Bernard	26/12/42	1/01/10	1/06/23	COM
LUNSTROOT Justus	2/04/53	1/07/14	19/04/23	COM
LUTZ Francis	16/08/40	1/09/00	10/04/23	CM
MAGGIORE Mariano	19/05/30	1/06/95	11/04/23	COM
MAISONNIER-DAIN Marie	5/11/30	1/11/01	20/04/23	COM
MANDALIS Helene	23/07/53	1/08/18	7/06/23	COM
MANGELSDORF Irmgard	5/10/25	1/01/12	5/05/23	COM
MARBEUF Karen	10/04/55	1/05/20	2/06/23	COM
MARCHETTI Cesare	12/05/27	1/05/83	16/04/23	COM
MARKANTONAKIS Georgios	7/09/39	16/12/99	23/04/23	COM
MATTHIESEN Ib	22/10/43	16/11/07	2/05/23	EMSA
MEGA Paraskevi	24/09/57	1/10/22	28/03/23	COM
MEMMO Andrea	5/09/34	1/10/99	25/04/23	COM
MEYER Fernand	5/05/46	1/11/07	31/03/23	PE
MINIC Madeleine	8/11/22	1/01/83	30/03/23	COM
MOINIL Paul	19/11/36	1/06/99	17/06/23	COM
MOLEMA Sebo	4/08/30	1/08/93	27/05/23	COM
MONNOYE Andre	17/04/43	1/09/04	29/05/23	COM
MORENO PUCHE Juan	24/06/58	1/03/21	24/05/23	COM
MORTENSEN Jorgen	14/02/33	1/03/98	7/04/23	COM
NAPOLITANO Anna-Maria	6/02/48	1/01/89	16/05/23	PE
NEBREDÁ Benigno	4/05/37	1/06/02	10/06/23	CM
NOBREGA Joao	2/01/69	1/10/19	20/04/23	COM
NOERENBERG Heinz	16/11/26	1/12/89	19/04/23	COM
NOLAN John	15/07/43	1/04/06	12/06/23	COM
NUTTALL Mary	15/08/42	1/09/07	30/05/23	CM
O'CUNEEN Kieran	30/01/36	1/02/01	15/04/23	COM
OBERHOFER Martin	29/10/30	1/11/95	26/04/23	COM
ONGENA Nadia	29/10/58	1/11/11	9/06/23	COM
OUMOHAND Djouhar	13/03/67	1/11/19	2/04/23	PE
PACHERA Alberto	1/11/35	1/12/00	9/04/23	COM
PANNIER Louise	11/06/28	1/07/15	6/05/23	COM
PAUCHENNE Danielle	24/09/36	1/01/98	16/03/23	COM
PECORARO Rosolino	11/05/49	1/01/09	5/06/23	CM
PELLETIER Yvette	25/07/29	1/04/14	13/04/23	COM
PEREZ JIMENEZ Maria Inmaculada	25/02/54	1/01/10	5/03/23	COM

NOM & PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE	DATE DE PENSION	DATE DE DÉCÈS	INSTITUTION
PHLYPO Jacques	5/12/51	1/07/12	18/06/23	COM
PISANESCHI Aduo	24/06/36	1/07/01	8/04/23	COM
PRYCE Roy	4/10/28	1/08/87	4/06/23	COM
PUCCIA Matteo	21/09/37	1/01/98	2/05/23	COM
QUARESIMIN Dino	7/03/57	1/04/17	5/06/23	PE
QUINART Gisele	1/02/34	1/04/17	17/04/23	COM
RAPISARDI Marco	20/12/57	1/05/96	14/06/23	PE
RIVALET Pasqualina	11/04/46	1/04/02	30/05/23	COM
ROESSNER-SCHENK Roswitha	21/04/39	1/05/07	29/05/23	COM
RONCHI Claudio	30/10/40	1/11/05	20/05/23	COM
ROSENBERG Marie-Anne	8/10/26	1/11/91	26/05/23	COM
SABBATINI Wilma	4/07/33	1/05/91	4/05/23	COM
SANZ Liliane	1/07/32	1/10/96	12/05/23	COM
SCHARINGER-SCHRÖDER Hildegard	26/11/27	1/02/18	18/04/23	COM
SCHEPERS Godelieve	30/09/54	1/11/11	11/05/23	COM
SCHEUERMANN-HODEL Marie	17/08/34	1/01/08	30/04/23	COM
SCHMARLING Paul	15/07/47	1/09/10	19/04/23	CES
SCHOELLER Lydia	20/11/33	1/10/08	3/04/23	PE
SCHUMACHER Helmut	27/06/31	1/07/96	30/04/23	COM
SCHWARZ Susanne-Barbara	1/03/37	1/09/98	27/03/23	COM
SENN-TIQUET Catherine	15/08/39	1/03/87	7/04/23	COM
SIFFERLEN Colette	5/05/35	1/03/96	11/04/23	CM
SILURI-MANGIAROTTI Rosanna	28/02/39	1/10/84	26/06/23	COM
SILVESTRI Gianfranco	9/02/36	1/07/93	13/05/23	COM
SIMONETTI Alain	31/01/46	1/09/06	5/05/23	PE
SORGE-RASCHI Maria Letizia	7/06/30	1/04/07	7/04/23	COM
STACCHIOTTI Anna Maria	30/08/44	1/05/20	9/06/23	COM
STERPENICH Ginette	28/08/24	1/01/81	4/07/22	COM
TANI-CASADEI Maria	5/05/26	1/07/99	9/04/23	COM
TONINI Franco	8/10/53	1/11/18	14/04/23	COM
TOUPY Arthur	19/04/29	1/05/07	16/03/23	COM
TRUMPF Jürgen	8/07/31	1/04/04	13/05/23	CM
TRUYOLS ZAFORTEZA Fernando	26/02/42	1/01/05	20/03/23	COM
TUOMARI Anja Kirsti	28/09/42	1/03/20	6/04/23	REC
UHLIR Radek	29/04/56	1/05/19	8/04/23	CES
VAN DORPE Paul	13/05/49	1/05/10	31/05/23	COM
VAN EGMOND Johanna	15/03/32	1/04/97	5/06/23	PE
VANDAMME-DEWANDRE Amelie	26/12/25	1/05/96	9/04/23	COM
VANDEWOESTIJNE Agnes	4/03/39	1/01/92	25/02/23	PE
VIDALI Umberto	8/08/29	1/09/94	6/05/23	COM
VITALI Christiane	25/06/33	1/03/98	10/06/23	PE
VOGELEER-MERLINI Danielle	28/08/47	1/07/05	22/04/23	COM
VREBOS-HEDAYAT Nimtadj	2/11/32	1/07/99	12/04/23	COM
WALDRON Michael	28/10/44	1/09/07	18/06/23	CM
WALKER Brian John	28/04/44	1/06/04	15/04/23	ETF
WENDLER Eberhard	6/11/23	1/12/88	31/05/23	COM
WHEELER Sandra	7/09/41	1/11/09	13/04/23	COM
WHITEHEAD Edward	2/08/37	1/08/02	1/04/23	COM
WIJFFELS Jacqueline	23/02/41	1/01/02	1/04/23	CM
ZECCHINON Roberto	7/07/32	1/10/93	15/05/23	COM



Bruxelles Art nouveau 2023, Hôtel Tassel - Victor Horta © I, Karl Stas